

LA SOLIDARITÉ À SAINT-DENIS

Quelques exemples d'initiatives trois étoiles
pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion

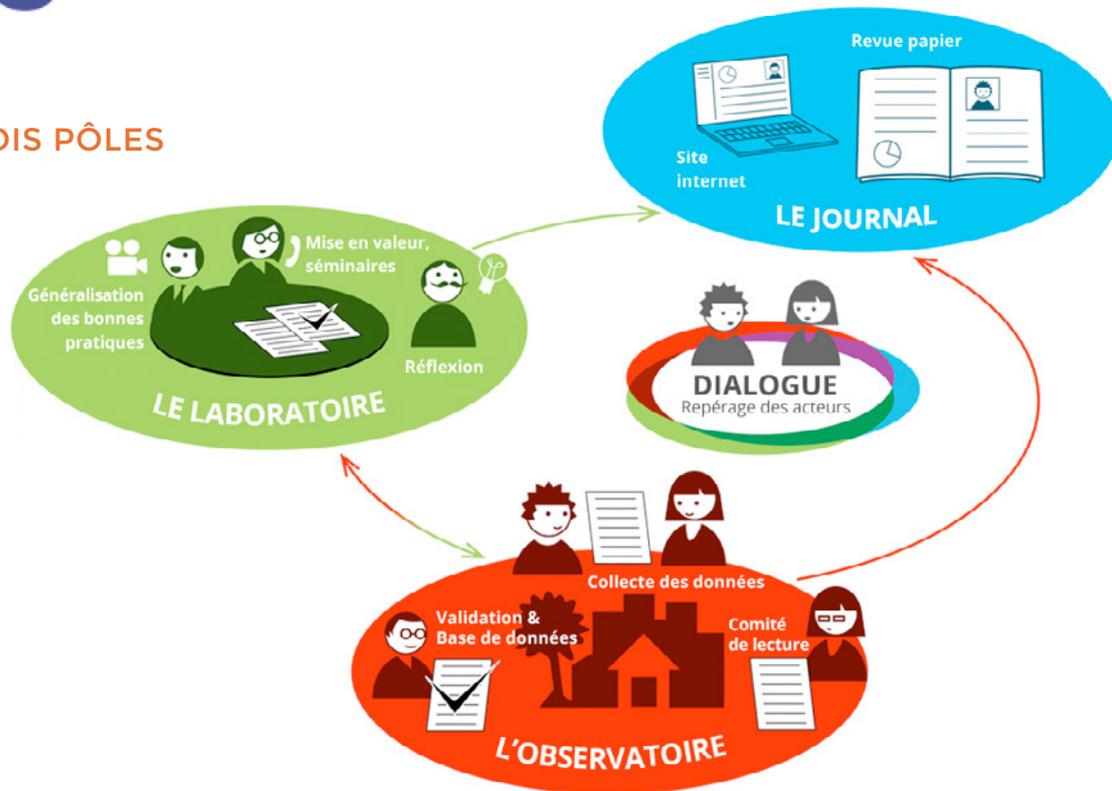


**CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION
ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.**

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, de capitalisation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES



SON ÉQUIPE



Hervé Bouzanquet
Secrétaire général
et trésorier



Michel Brugière
Pauvreté France



Antonella Cellot-Desneux
Administratrice



Pierre Corvol
Vice-Président



Amina Essaidi
Education



Jacques Glowinski
Administrateur



Jacques Guérin
Pauvreté France



Philippe Kourilsky
Président



Soumia Malinbaum
Administratrice



David Ojcius
Rédacteur
en chef



**Henri Rouillé
d'Orfeuil**
Alimentation



Agnès Chamayou
Programmes &
Développement



Sophie Dupraz
Programmes &
Communication



Chloé Landrot
Programmes &
International



Salomé Lenglet
Chargée de mission

LE JOURNAL RESOLIS EST :

publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : observatoire@resolis.org

Ce numéro spécial a été coordonné par Agnès Chamayou et Salomé Lenglet.

Imprimé en France - ISSN 2276-4275

Graphisme : Frédéric Ledoux
Photos : Aïman Saad Ellaoui

© AUTEURS 2016

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.



La Mairie de Saint-Denis fait partie des villes partenaires du programme « Pauvreté France » de RESOLIS. Nous remercions vivement Monsieur le Maire, Didier Paillard et Madame Jaklin Pavillat, Maire-Adjointe en charge des secteurs de solidarités et développement social, retraités et personnes âgées et conseillère communautaire, pour leur soutien envers notre démarche ; ainsi que Monsieur Pierre-Alexis Tchernovanoff, chargé de mission à la direction du cabinet du Maire et de la communication, pour son précieux appui opérationnel.

CONTACT : pierre.tchernovanoff@ville-saint-denis.fr



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

Ce numéro spécial du *Journal RESOLIS* a été élaboré dans le cadre du programme « Pauvreté France », soutenu par la **Fondation Bettencourt Schueller**

SITE INTERNET : <http://www.fondationbs.org/>



La présente publication a bénéficié de la contribution enthousiaste de deux étudiants **Sciences Po**, dans le cadre d'un projet collectif :

○ **Jean-Louis Duong Quang Trung**

○ **Ludovic Fillols**

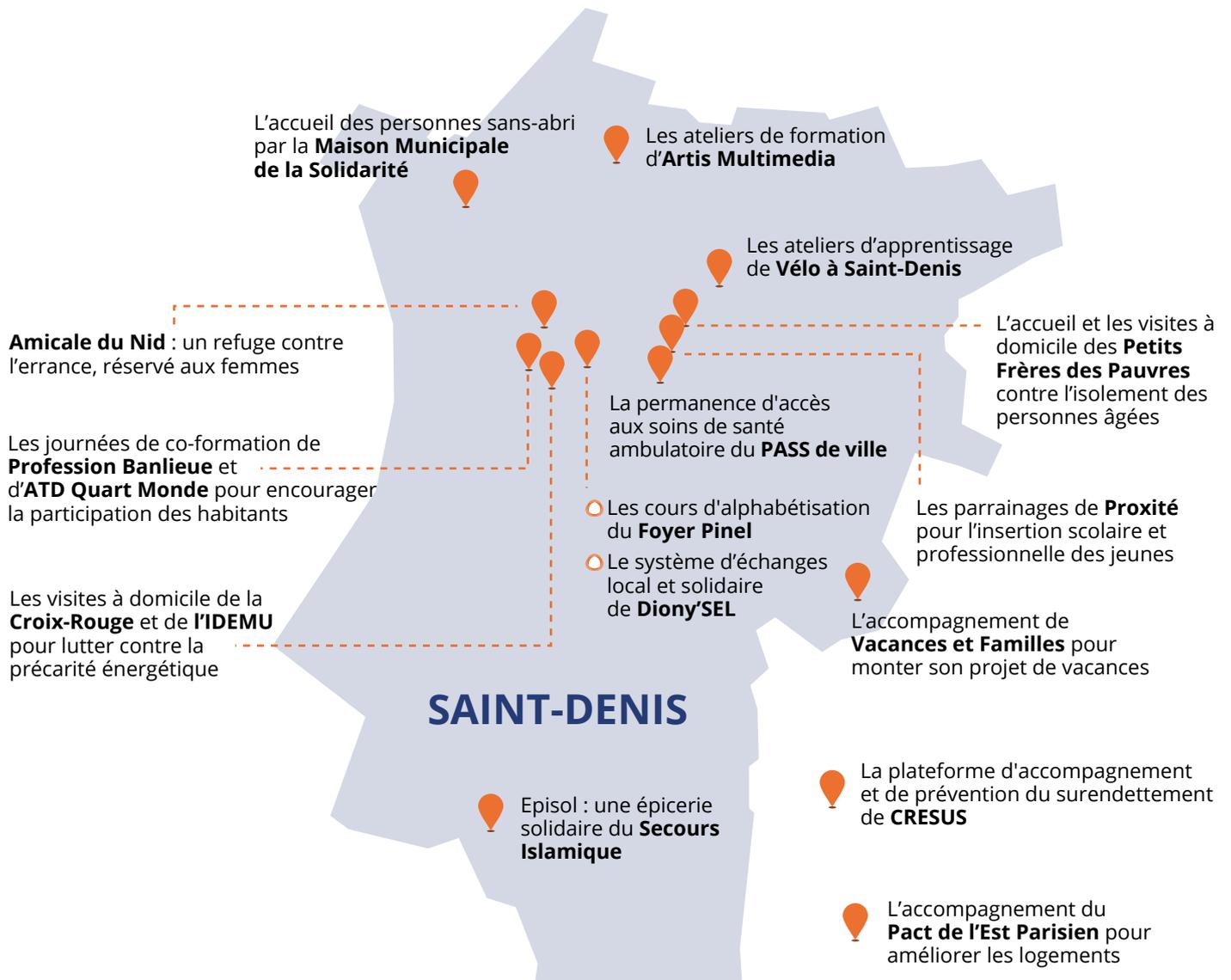
CONTACT : projets.collectifs@sciencespo.fr

Synthèse du Numéro « La Solidarité à Saint-Denis »

Thèmes abordés par le numéro :

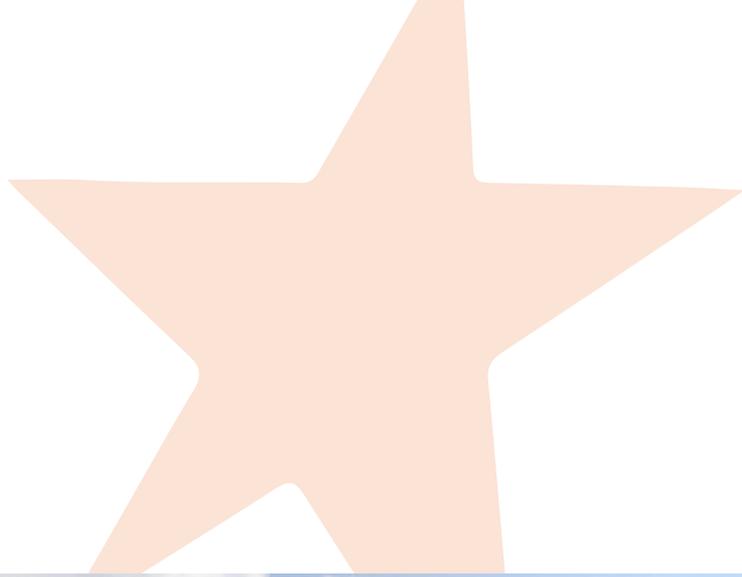


Quelques initiatives dionysiennes œuvrant contre la pauvreté et l'exclusion

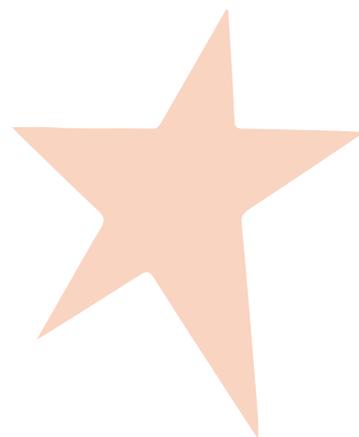
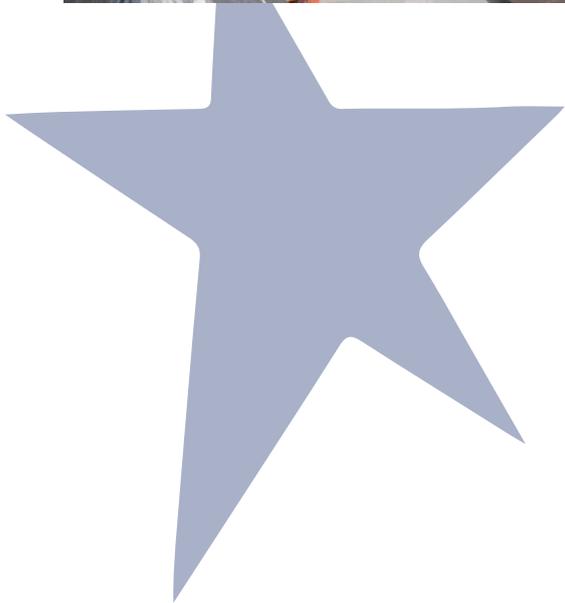


Saint-Denis en quelques chiffres

- 109 408 habitants habitants (INSEE 2012)
- 46 % de la population a moins de 30 ans (INSEE 2012)
- 3239 établissements implantés (INSEE 2014)
- 116 associations créées en 2014 (INSEE)
- 35,4 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2012)
- 24 % de chômage dont 38 % pour les jeunes de 15 à 24 ans (INSEE 2011)
- 7 284 personnes allocataires du RSA (CAF 2012)
- 12 113 euros de revenu médian annuel (INSEE 2014)
- 37 % des ménages locataires du parc social (INSEE 2011)
- 29,8 % de la population est de nationalité étrangère dont 36 % est immigrée (INSEE 2011)



Vue aérienne de la Basilique cathédrale de Saint-Denis



Synthèse p.4

Introduction et contexte p.10

SAINT-DENIS, VILLE SOLIDAIRE p.12

○ EDITORIAL

○ AUTEUR : Didier Paillard

L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE SAINT-DENIS : UN OUTIL DE CONNAISSANCES ET D'AIDE A LA DECISION p.14

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Christine Bellavoine

○ RÉSUMÉ : En 1991, la mairie de Saint-Denis s'est équipée d'un secteur des études locales qui analyse les statistiques locales, élabore des études, partage et diffuse largement ses travaux. Les études menées dans le cadre de l'observatoire social, en lien avec la direction des solidarités et du développement social, alimentent chaque année l'analyse des besoins sociaux de la ville. Il s'agit d'un espace de travail qui permet non seulement des expérimentations et des innovations mais aide aussi à la réflexion collective et à la compréhension des dynamiques sociales.

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITE A SAINT-DENIS (07/04/2015) p.20

○ COMPTE-RENDU

○ AUTEUR : Agnès Chamayou

○ RÉSUMÉ : Le 17 avril 2015, 8 acteurs de la solidarité ont présenté leurs initiatives pour lutter localement contre la pauvreté et l'exclusion à Saint-Denis. Cette rencontre, organisée par RESOLIS, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis et l'association Coordon'action, a valorisé les stratégies originales pour relever les défis posés par la transversalité des situations, le non-recours aux droits ou encore la mobilisation des bénéficiaires. Ces différents témoignages ont révélé les nombreuses synergies possibles entre les acteurs locaux.

Chapitre 1: p.26

DES INITIATIVES POUR FAIRE RECULER LA GRANDE EXCLUSION

L'ACCES AUX SOINS ET AU DROIT A LA SANTE A SAINT-DENIS GRACE A SON PASS DE VILLE p.28

○ FICHE

○ AUTEUR : Marie-Anne Mazoyer

○ RÉSUMÉ : Depuis 2014, la Ville de Saint-Denis expérimente la mise en place d'une Permanence d'accès aux soins de santé ambulatoire dans deux centres municipaux de Santé: le PASS de ville. Ce dispositif permet un accès aux soins et aux droits pour les personnes les plus démunies et pour celles qui auraient retardé ou renoncé à un soin faute de ressources financières. Le PASS réduit les inégalités de santé et joue un rôle préventif.

L'ACCUEIL DE JOUR DE L'AMICALE DU NID A SAINT-DENIS : UN REFUGE POUR LES FEMMES p.32

○ FICHE

○ AUTEUR : Marie Pellieux

○ RÉSUMÉ : Unique accueil de jour réservé aux femmes à Saint-Denis, l'association L'Amicale du Nid (AdN) leur propose, depuis 2008, de nombreux services pour lutter contre le phénomène d'errance et favoriser leur réinsertion sociale : conseils pratiques et juridiques, ateliers d'estime de soi, douches, machines à laver...

L'ACCUEIL DES PERSONNES SANS-ABRI PAR LA MAISON MUNICIPALE DE LA SOLIDARITE DE SAINT-DENIS p.34

○ FICHE

○ AUTEUR : Bernadette Some

○ RÉSUMÉ : Depuis 1997, la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis accueille et accompagne les personnes sans-abri tout au long de l'année. Elle coordonne les associations caritatives en particulier pendant la période hivernale et gère un accueil de jour pour les grands exclus.

LES PROJETS PERSONNALISES D'ACCOMPAGNEMENT DES PETITS FRERES DES PAUVRES A SAINT-DENIS p.36

○ FICHE

○ AUTEUR : Williatte Jean-Baptiste

○ RÉSUMÉ : Depuis 2000, les bénévoles de l'antenne de Saint-Denis des petits frères des Pauvres proposent aux seniors souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion et de maladies graves : des visites à domicile, un accueil dans une permanence hebdomadaire, un accompagnement téléphonique et des activités collectives.

Chapitre 2 : p.38

DES INITIATIVES FACILITANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE

LES ATELIERS D'ARTIS MULTIMEDIA POUR FACILITER LA REINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE A SAINT-DENIS p.40

○ FICHE

○ AUTEUR : Hamdan Rachida

○ RÉSUMÉ : Depuis 2004, l'association Artis Multimédia lutte contre les nouvelles formes d'exclusion de la société de l'information. Elle propose divers ateliers, notamment structurés autour des multimédias, pour apporter les compétences nécessaires à la réinsertion.

«PROXITE»: UN PARRAINAGE DE PROXIMITE POUR LES JEUNES p.42

○ FICHE

○ AUTEUR : Matthieu Lantier

○ RÉSUMÉ : L'association Proximité agit au cœur des quartiers populaires d'Ile-de-France en faveur de l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes, en leur proposant un accompagnement individuel par des bénévoles actifs dans le monde du travail.

Chapitre 3 : p.44

DES INITIATIVES POUR ACCEDER AU LOGEMENT ET AMELIORER L'HABITAT

PACT DE L'EST PARISIEN : REHABILITATION DE L'HABITAT EN SEINE-SAINT-DENIS GRACE A UNE MUTUALISATION DU FINANCEMENT p.46

○ FICHE

○ AUTEUR : Yves Le Soudéer

○ RÉSUMÉ : L'association PACT de l'Est parisien est spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. Dans un contexte de réductions des financements, elle a imaginé un financement alternatif mutualisé sous forme de sécurisation du prêt.

LE PROJET ACHIEVE EN FRANCE : LES VISITES A DOMICILE COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE p.48

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Julie Solenne

○ **RÉSUMÉ** : ACHIEVE est une expérimentation européenne de lutte contre la précarité énergétique, dont l'objectif est la comparaison des bonnes pratiques en Europe et l'évaluation de l'impact d'actions de visites à domicile. Le CLER a coordonné l'ensemble des partenaires européens du projet, et Croix-Rouge insertion- IDEMU a déployé le projet sur un territoire d'expérimentation (Plaine Commune).

Chapitre 4: p.50

DES INITIATIVES POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES PUBLICS

LA LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT EN SEINE-SAINT-DENIS PAR CRESUS p.52

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Maxime Pekkip

○ **RÉSUMÉ** : Depuis 2008, la Fondation Crésus (Chambre Régionale de Surendettement Social) déploie un réseau national pour accueillir, écouter et accompagner les ménages surendettés. Son antenne en Seine-Saint-Denis agit en faveur de la lutte contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière pour tous.

LA CO-FORMATION PAR LE CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS, POUR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE SES HABITANTS p.54

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Candice Vincent

○ **RÉSUMÉ** : En janvier 2015, le centre de ressources Profession Banlieue et ATD Quart-Monde ont proposé une co-formation originale aux professionnels et aux élus de Seine-Saint-Denis pour acquérir les qualifications facilitant la participation des habitants sur leur territoire.

EPISOL : L'EPICERIE SOLIDAIRE DU SECOURS ISLAMIQUE A SAINT-DENIS p.56

○ FICHE

○ **AUTEUR** : El Ouardi Mohamed

○ **RÉSUMÉ** : Depuis 2007, le Secours-Islamique gère une épicerie solidaire à Saint-Denis pour rendre accessibles les biens de consommation de première utilité et pour réaliser des projets de familles en difficultés financières.

LE BASILIC ET LE BLE DE DIONYS'SEL 93 : DES INGREDIENTS POUR UN SYSTEME D'ECHANGE LOCAL SOLIDAIRE p.58

○ FICHE

○ **AUTEUR** : Evelyne André

○ **RÉSUMÉ** : Dionys'sel 93 est un Système d'Echange Local qui organise, depuis 2006 à Saint-Denis, l'échange sans argent de savoirs, biens et services. Cette association organise par ailleurs des rencontres et des sorties dans un esprit de solidarité et de convivialité.

DES INITIATIVES CULTURELLES ET DES LOISIRS POUR TOUS

DES VACANCES POUR LES FAMILLES DE SAINT-DENIS p.62

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Benbahi Karima

○ **RÉSUMÉ** : L'association Vacances et familles Saint-Denis offre la possibilité à des familles dans une situation économique difficile de partir en vacances, en les aidant à construire leur projet.

LES COURS DE LANGUE FRANÇAISE DU FOYER PINEL A SAINT-DENIS p.64

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Mélanie Jecker

○ **RÉSUMÉ** : Depuis 2001, l'association Foyer Pinel propose des cours d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère (FLE) sur plusieurs sites, notamment à Saint-Denis. Elle prépare un public très divers tant à l'apprentissage qu'à des diplômes de langue française.

LES ATELIERS DE VELO A SAINT-DENIS p.66

○ **FICHE**

○ **AUTEUR** : Daniel Rigaud

○ **RÉSUMÉ** : L'association Vélo à Saint-Denis promeut le déplacement urbain à vélo, en mettant à disposition une flotte de vélo et en proposant des ateliers d'apprentissage du vélo.



*Introduction
et contexte*



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)

SAINT-DENIS, VILLE SOLIDAIRE

La Ville de Saint-Denis est historiquement engagée dans une action volontariste de soutien aux associations et aux projets innovants de lutte contre la pauvreté et les multiples formes d'exclusion. Comme l'a bien montré Robert Castel dans *Les métamorphoses de la question sociale*, l'accompagnement de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a pris des formes nouvelles avec le temps. **Aujourd'hui, avec le délitement de la société salariale, et alors que de nombreux concitoyens versent dans l'extrême pauvreté, il nous faut d'urgence inventer des réponses nouvelles.** Le déséquilibre du marché du travail et les transformations d'accès à l'emploi constituent une des premières causes de cette pauvreté. Face à ces maux, la réponse ne peut être que collective. **C'est donc avec un fort intérêt que nous avons accueilli la démarche de l'association Resolis, qui contribue au partage et à la mise en synergie des actions dans le domaine de la solidarité.**

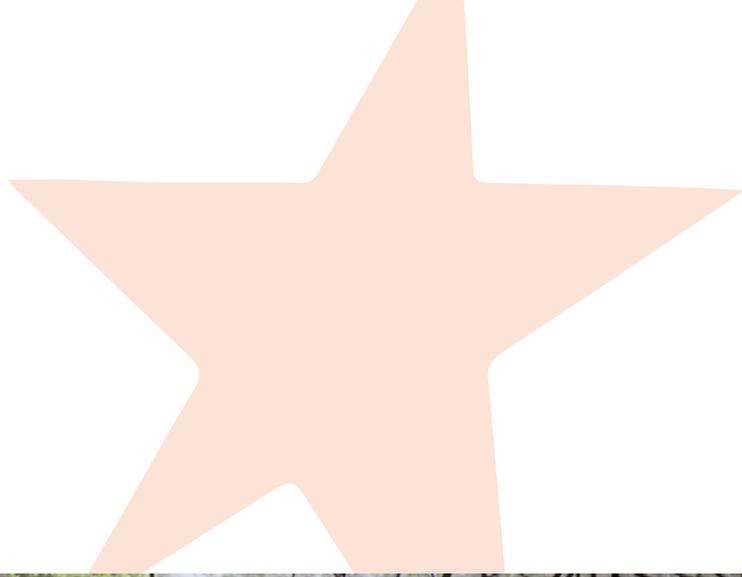
Les habitants de Saint-Denis, grande ville populaire de la métropole, subissent de plein fouet les effets de la crise économique et sociale que nous traversons. Face aux reculs successifs de la fonction protectrice de l'Etat, nous avons fait le choix de maintenir l'accompagnement social des plus fragiles d'entre nous. Les Dionysiens et Dionysiennes savent pouvoir compter sur un service public proche et de qualité. **Mais pour répondre à ce gigantesque défi, nous avons besoin des ressources du monde associatif. Sa vitalité est indispensable.** A l'inverse du repli sur soi et du « sauve qui peut » qui aggravent les difficultés, la libre association permet de les surmonter et de construire des réponses concrètes et nouvelles. L'histoire et le présent de Saint-Denis le démontrent. Le logement social est né dans notre ville voilà plus de cent ans du mouvement associatif. Aujourd'hui, l'essor de l'éducation populaire, le renouveau de la nature en ville au travers des AMAP et jardins partagés, sont autant d'illustrations des capacités et des bonnes volontés des Dionysien-ne-s à agir ensemble et à faire émerger des pratiques nouvelles.

Je tiens à remercier l'association Resolis pour leur démarche. Je remercie également les associations qui se sont rendues disponibles et ont contribué à ce travail collectif. Aujourd'hui comme demain, il nous faut trouver des démarches solidaires innovantes. C'est en capitalisant les pratiques vertueuses et les initiatives de terrain que nous trouverons, collectivement, des solutions adaptées au fléau grandissant de l'exclusion.

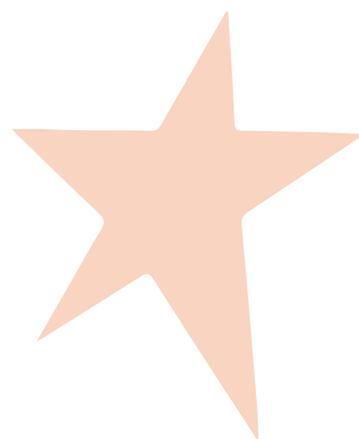
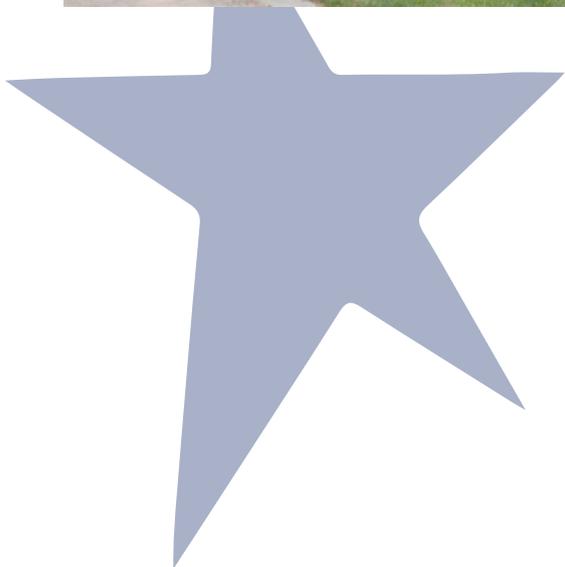


Didier Paillard

Maire de Saint-Denis
Vice-président de Plaine Commune



Fête des tulipes (2012)



L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE SAINT-DENIS : UN OUTIL DE CONNAISSANCES ET D'AIDE À LA DÉCISION



AUTEUR : Christine Bellavoine
Sociologue, responsable du secteur des études locales
Ville de Saint-Denis
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

RÉSUMÉ : « En 1991, la mairie de Saint-Denis s'est équipée d'un secteur des études locales qui analyse les statistiques locales, élabore des études, partage et diffuse largement ses travaux. Les études menées dans le cadre de l'observatoire social, en lien avec la direction des solidarités et du développement social, alimentent chaque année l'analyse des besoins sociaux de la ville. Il s'agit d'un espace de travail qui permet non seulement des expérimentations et des innovations mais aide aussi à la réflexion collective et à la compréhension des dynamiques sociales. »

MOTS-CLEFS : ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX, ERRANCE, HÉBERGEMENT, DOMICILIATION, DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL, PRÉCARITÉ, SAINT-DENIS, FRANCE

1. INTRODUCTION

En 1991, sur la proposition de Jean-Claude Vidal, sociologue, Patrick Braouezec, nouveau Maire de Saint-Denis, crée le secteur des études locales¹ au sein de l'organisation municipale, avec la fonction de participer à l'élaboration d'une meilleure connaissance et compréhension de la société locale et de l'action publique.² Partant du constat de transformations sociales majeures, le secteur des études locales se veut à la fois **espace d'observations, d'analyses et de réflexions sur l'évolution des dynamiques urbaines et sociales à l'œuvre et du service public local**. Dès le départ, l'ambition du secteur est de resserrer les liens entre la recherche en sciences sociales et les acteurs sociaux, dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et de leurs compétences réciproques. Ce rapprochement s'établit, en amont, par la construction commune de la problématique et des méthodes, puis par le partage régulier dans l'avancée des études, jusqu'en aval par la diffusion et le partage des connaissances ainsi construites. Les acteurs sont invités à participer tout au long du processus d'étude, de sorte qu'en se décalant de leur action, ils sont en mesure de mieux recevoir les résultats ainsi produits et le cas échéant de les remobiliser dans leurs pratiques.

Le secteur des études locales est sollicité selon différentes modalités : les élus, la direction générale, les directions et services peuvent l'interpeller pour toute question. La première étape de réponse consiste à travailler la demande formulée afin de mieux préciser les attentes et d'ajuster la réponse. A cette étape, certaines demandes se transforment : par exemple d'une étude à un atelier collaboratif (les ateliers collaboratifs sur le développement social local), d'autres se problématisent : d'un état des lieux sur les actions de parentalité à une étude sur les relations entre parents et institutions. Enfin, le SEL peut proposer des méthodologies différentes (recherche action avec des bénéficiaires, ateliers photo-langages, groupes de pairs...).

Au demeurant, et en regard des résultats des travaux réalisés (études, analyse des données du recensement etc...), le SEL prend également l'initiative de proposer des études aux directions et élus de l'action publique concernée. Citons : « *Les effets du relogement dans les trajectoires sociales des familles relogées dans le cadre de l'ANRU* »³, ou l'analyse des résidentialisations dans un quartier d'habitat social. Ces propositions d'étude le sont bien souvent à partir du constat que les investigations manquent pour comprendre les dynamiques sociales sur lesquelles les politiques locales agissent.

Concrètement, l'activité du SEL s'oriente autour de trois missions principales :

○ **l'organisation**, en lien avec l'INSEE, **du recensement de la population, son exploitation** et plus largement **l'analyse des statistiques locales**⁴ ;

1. Ci-après désigné comme SEL2.

2. Jean-Claude Vidal, sociologue, est le fondateur du SEL et en a été le responsable de 1990 à 2004. Deux personnes composent aujourd'hui le SEL.

3. NRU : Agence nationale de la Rénovation urbaine

4. Le pôle « socio-démographie » du SEL travaille également en lien avec la direction de l'enseignement la question des perspectives concernant les besoins en équipements scolaires liés à la croissance démographique de la commune.

○ **l'élaboration d'études**, réalisées en interne ou contractualisées avec des prestataires extérieurs⁵ ;

○ et enfin **le partage et la diffusion des travaux**. Il s'agit de mettre à la disposition des acteurs locaux et des partenaires l'ensemble du corpus d'études, des éléments de réflexion disponibles mais également de mettre en débat, de travailler, de réfléchir et de s'approprier collectivement ces matériaux.

En plus des groupes de travail ad hoc, le secteur des études locales propose de garder trace et de transmettre un ensemble de travaux portant sur la société locale et son évolution dans la revue « *Saint-Denis au fur et à mesure* » (cf. Figure 1.). Cette revue, diffusée en interne aux élus, cadres administratifs, est également largement disponible en ligne et sur l'intranet⁶.



Figure 1. Couverture du numéro 64 de la Revue « Saint-Denis au fur et à mesure »

Le secteur des études locales représente aujourd'hui une configuration originale, qui trouve sa place aussi bien dans **l'accompagnement des acteurs locaux pour des études** que dans des **partenariats de recherche extérieurs** ; qui propose à la municipalité et à l'administration communale des problématiques nouvelles et des espaces de travail et de débat avec le champ de la recherche. Ces différents niveaux s'alimentent et s'enrichissent les uns les autres. Sous l'impulsion de l'adjointe au maire en charge des solidarités, le SEL est associé avec la Direction municipale des solidarités et du développement social (DSDS) pour constituer l'observatoire social de la mairie.

Nous montrerons dans cet article tout d'abord comment le SEL participe à l'élaboration et aux travaux de l'observatoire social et notamment dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux (ABS),

obligation légale du CCAS. Si les données statistiques locales n'en sont pas absentes, nous verrons que l'ABS privilégie les démarches compréhensives et le lien avec l'activité publique. Nous citerons ensuite quelques études élaborées dans le cadre de l'observatoire (l'errance, la domiciliation administrative, l'hébergement...) nous ayant permis de stabiliser quelques résultats. Enfin, nous aborderons les derniers travaux de l'observatoire portant sur des dynamiques plus participatives autour d'ateliers visant à mieux comprendre les logiques de développement social local (DSL), ainsi que les suites de ces travaux pour l'ensemble de la collectivité.

2. UN OBSERVATOIRE SOCIAL QUI CONSIDÈRE L'ACTION PUBLIQUE AU SEIN DES DYNAMIQUES SOCIALES LOCALES

LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE ALIMENTENT L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

La réflexion concernant la mise en œuvre d'un observatoire social à Saint-Denis a bénéficié d'un accompagnement au sein du programme Urb-al « *Méthodologies et outils pour la mise en place d'observatoires locaux de l'inclusion sociale dans les villes* »⁷. Dans ce cadre, deux études ont été réalisées à Saint-Denis, la première, systématique, auprès des acteurs locaux en 2004, suivie par une étude exploratoire auprès de la population dionysienne.⁸ Ressortent de ces études, ainsi que des différentes rencontres entre les villes partenaires, plusieurs éléments qui ont guidé l'élaboration de l'observatoire.

Les professionnels rencontrés ont ainsi exprimé une certaine lassitude face à la multiplication d'études et autres diagnostics peu reliés à leurs pratiques professionnelles. Leurs attentes concernent moins un observatoire compilant des données générales qu'**un lieu ressource, un espace collaboratif accompagnant la réflexion sur leurs activités**. Du côté de l'étude exploratoire sur l'expérience de la précarité, on peut relever **l'intrication des problèmes qui les renforcent mutuellement** et qui pose la question, pour les personnes concernées, de **la complexité des arbitrages à mener**. Comme un miroir proposé aux difficultés croissantes des professionnels, les personnes rencontrées insistent par ailleurs sur les difficultés qu'elles rencontrent avec les institutions, notamment par « *les portes qui se ferment* » et les « *murs qu'on rencontre* ».

Intégrant également le contexte budgétaire visant à ne pas accroître les coûts de personnel, la DSDS et le SEL ont proposé un espace de travail commun entre les différents services de la direction (qui intègre également le CCAS et ses différents services).

5. Nous travaillons en lien avec des laboratoires universitaires, des bureaux d'études et consultants. Des études peuvent également être proposées dans le cadre de convention de stage pour des étudiants de master 2.

6. La revue existe depuis la création du SEL. Elle paraît aujourd'hui en moyenne deux fois par an. Les derniers numéros sont disponibles en ligne sur le site de la Ville de Saint-Denis : http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/w_5842/etudes-locales

7. Urb-al : programmes européens de coopération décentralisée avec l'Amérique Latine. Le projet concernant les « villes inclusives » a regroupé les villes de Porto Alegre, São Paulo au Brésil, de Montevideo en Uruguay et de Buenos Aires en Argentine pour l'Amérique Latine, ainsi que Barcelone et Saint-Denis en Europe. Un membre associé, le Fonds Andalou des Municipalité pour la coopération internationale (FAMSI) est venu apporter son soutien et expertise sur la thématique.

8. CIVITO « Etude pour la mise en place d'un Observatoire de l'Inclusion Sociale à Saint-Denis » 2004 et « Vivre la précarité et en parler » Secteur des études locales, 2006

Cet espace de construction de connaissances et de réflexion porte à la fois sur les phénomènes sociaux et sur l'action publique. L'observatoire ainsi pensé se fixe des thèmes de travail et définit les études à produire. Il s'agit alors d'aller au-delà de la simple description statistique des publics « *qui posent problèmes* » pour aborder les problèmes publics sur lesquels travailler. Il s'agit également d'intégrer l'activité publique dans les dynamiques sociales sur lesquelles l'observatoire social doit travailler. L'analyse des besoins sociaux⁹ s'alimente des travaux de l'observatoire social, chaque opus venant chaque année enrichir l'analyse globale¹⁰. Les travaux de l'observatoire sont présentés respectivement aux élus membres du bureau municipal et au Conseil d'administration du CCAS.

RÉALISER DES ÉTUDES COMPRÉHENSIVES

En 10 ans, la population de Saint-Denis a augmenté de 23 %, atteignant 110 000 habitants aujourd'hui. Cette croissance s'est traduite différemment selon les quartiers. Elle s'est accompagnée d'un accroissement massif du nombre d'emplois localisés dans la commune. La population de Saint-Denis est composée de 61 % d'actifs de milieux populaires, de 39,4 % de ménages vivant dans le parc social ordinaire. 40 % des ménages vivent en deçà du seuil de bas revenus à 50 %, et la médiane des revenus déclarés atteint seulement 12 265 €. Le taux de chômage déclaré atteint 24 % de la population active. La population de la ville comprend 30 % de personnes de nationalités étrangères.

Caractériser statistiquement la population d'un territoire correspond aujourd'hui à un exercice largement éprouvé, alimentant de nombreux diagnostics de territoire et/ou diagnostics sociaux, qu'ils soient du ressort de la politique de la ville ou d'autres études urbaines. Le développement des statistiques locales diffusées par l'INSEE et la standardisation des données qu'il suppose permet la comparabilité entre territoires, de sorte que la démarche la plus courante consiste à établir des moyennes pour des territoires englobant (territoire national, régional ou départemental) qui deviennent moyennes de référence pour les villes ou quartier étudiés. La mesure porte alors sur les écarts à la moyenne de référence érigée alors en norme implicite. L'action publique locale est souvent mobilisée dans la réduction de ces écarts. Dans la réalisation des ABS, cette méthode est majoritairement promue par les consultants spécialisés dans ce marché des ABS.

La mise à jour régulière de ces données de cadrage permet de caractériser le territoire, son histoire, son évolution, sa configuration singulière : cette description renvoie à l'histoire ouvrière de la ville, faite de migrations, dont le rapport distendu à l'activité résulte de la désindustrialisation du pays et de l'augmentation d'une précarisation du salariat. Mais l'évolution de ces données, notamment la plus forte présence des CSP (catégories socio-professionnelles) supérieures, dans les quartiers Plaine et Pleyel et l'hétérogénéité croissante des niveaux de revenus témoignent d'évolutions complexes. Ces descriptions

et la variation des indicateurs mis en évidence ne suffisent pas aux professionnels pour comprendre comment se combinent les différentes dynamiques économique et sociale qui traversent le territoire. Au-delà de la perception de chacun d'une paupérisation de la population de la ville, quelle intelligibilité construire pour des professionnels du champ du social ?

C'est ainsi que chaque année depuis 2010, l'observatoire social de Saint-Denis s'est donné un programme d'études et de réflexion dont les résultats alimentent chaque opus de l'ABS. Interrogeant les questions d'errance et le lien avec le travail social territorial, l'observatoire a ensuite déployé ses travaux autour de l'habitat, avec l'accès au logement social, l'étude des effets sociaux des relogements dans le cadre de l'ANRU et la mise en place de la domiciliation administrative.¹¹

3. SES TRAVAUX SUR L'ERRANCE, L'HÉBERGEMENT ET LA DOMICILIATION QUI INTERROGENT LE LIEN AU TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ

La question du lien au territoire devient de plus en plus importante et se heurte à la complexité et la diversité de plus en plus marquée des trajectoires sociales et résidentielles des familles. **L'intrication des ruptures familiales, professionnelles - et plus encore dans des contextes de migration - se traduit par une forte instabilité résidentielle**, celle-ci se posant en retour comme un frein à l'accès aux droits et aux services, qui sont eux, territorialisés.

La domiciliation administrative a été mise en place au CCAS de Saint-Denis en août 2010 à la Maison de la Solidarité et en octobre 2010 au centre administratif, portée par le pôle social du CCAS. L'observatoire social a accompagné la mise en place du dispositif (établissement de critères, procédures de validation, recueil des différents points de vue etc.) par la confrontation de cette mise en œuvre avec les demandes et situations concrètes des personnes.

Les résultats de cette étude confirment la prégnance de la crainte, qui traverse les acteurs sociaux et les villes du 93, d'un service de domiciliation entraînant un « *appel d'air* » de la pauvreté, renforcé par le faible nombre de CCAS délivrant ce service. L'union départementale des CCAS part alors en croisade pour convaincre les CCAS de délivrer cette prestation obligatoire.

En interne au CCAS de Saint-Denis, cette crainte s'exprime dans le quotidien de l'action administrative, avec le développement d'une vigilance particulière sur les demandes susceptibles de représenter une entrée massive permettant une installation dans la ville, au détriment de l'étude *stricto sensu* des critères établis. Ainsi, les demandes de domiciliation émanant par exemple d'étudiants de l'Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis ou de personnes vivant à l'hôtel étaient examinées, et parfois refusées, au regard de

9. L'ABS constitue pour les centres communaux d'action sociale (CCAS) une obligation réglementaire depuis le décret n° 95562 du 6 mai 1995. 4 numéros de l'ABS/Observatoire social sont aujourd'hui disponibles

10. Le directeur des solidarités et du développement social est également celui du CCAS, depuis 2011.

11. Cf. les différents ABS de Saint-Denis...

la masse potentielle de demandeurs qu'elles pouvaient représenter, en dépit du fait que les critères administratifs les acceptaient. Les objectifs de maîtrise des budgets publics de chaque collectivité représentent également un cadre contraignant pour les services, arbitrant entre ambitions et moyens, dans un contexte local de forte croissance démographique et d'augmentation des files actives des travailleurs sociaux.

Les entretiens réalisés avec les personnes domiciliées voient dans la domiciliation une stabilité administrative indispensable face à la précarité résidentielle, économique et sociale qu'ils vivent. **Une adresse stable lorsqu'on passe d'hôtel en hébergement est une nécessité pour l'accès à ses droits, à son courrier et pour l'accès à un accompagnement social.** Les personnes qui se présentent ont quasiment toutes « un lien avec le territoire », même si le territoire vécu se décline de manière plus riche que celui évoqué par les critères d'accès à la domiciliation. Ainsi, pour une personne, « Saint-Denis a toujours été le centre-ville de Stains ». Pour d'autres, les ruptures familiales, dès lors que le rapport à l'emploi est également fragile, peuvent se traduire par une instabilité résidentielle et un « émiettement » des lieux de vie du quotidien : enfants maintenus dans leur école, hébergement dans une autre ville, recherche d'emploi par des réseaux localisés dans une autre commune...

Dès lors, **la domiciliation administrative apparaît bien**, non pas comme la conséquence d'un lien à un territoire, mais **comme un point d'ancrage nécessaire à la stabilisation de la situation sociale**, sans préjuger d'ailleurs des étapes résidentielles futures.

Au final, nos travaux menés sur l'errance, l'hébergement et la domiciliation s'inscrivent dans une réflexion plus générale sur les liens entre la question sociale et le territoire¹². Entre les objectifs de maîtrise des budgets publics, l'attention portée à l'égalité des territoires et à la mixité sociale dans les villes et quartiers populaires et l'accroissement des « files actives » des travailleurs sociaux, la vigilance accordée à la qualité « d'habitant », donnant accès aux services délivrés par un territoire, se généralise (accès au logement, accès à un travailleur social, inscription à l'école et aux services périscolaires...) et entre en tension avec les réalités de la précarité.

Cette étude s'est déroulée sous la forme d'une intervention auprès du service avec qui l'analyse a été partagée au fur et à mesure et qui a pu faire évoluer son organisation et ses pratiques quotidiennes. Aujourd'hui, l'observatoire social anime une seconde étude¹³ sous forme de recherche action, qui propose de travailler avec un groupe d'usagers de la domiciliation l'augmentation des capacités d'agir des personnes dans le collectif, l'interpellation au service public dont le groupe peut être porteur ainsi que l'élaboration, par les services sociaux, de réponses collectives. D'ores et déjà, ce projet, illustrant également la démarche de Développement social local initiée par l'Observatoire social, a favorisé le déploiement de démarches collectives entre les membres du groupe et d'initiatives visant à répondre concrètement à leurs problèmes (projets de colocations). Le groupe se structure aujourd'hui en association. Du côté des travailleurs sociaux du CCAS, ce projet confirme l'importance du collectif dans la confiance en soi, dans le dynamisme des personnes. Il leur permet d'envisager des modes de réponses innovantes (accueils thématiques collectifs), à côté des rendez-vous individuels.



Figure 2. Affiche d'un court métrage sur les personnes sans logement et la ville, réalisé par des étudiants cinéma de Paris VIII à l demande de l'observatoire social

4. LA DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL À LA MAIRIE DE SAINT-DENIS

Démarrer la réflexion sur l'observatoire social au sein d'un programme de coopération décentralisée avec des villes d'Amérique Latine nous a permis de mesurer les leviers que constitue le développement social communautaire. A l'initiative de la municipalité, et afin de construire une démarche adaptée au contexte local, l'observatoire social a animé pendant trois ans une réflexion sous forme d'un atelier collaboratif autour du développement social local. Au cours de 8 séances, le collectif, élargi à plusieurs directions (santé, vie des quartiers, environnement, culture...) a analysé plusieurs projets à partir de thématiques différentes (santé dans l'habitat, santé communautaire, économie sociale et solidaire, culture, professionnels du DSL...) et a élaboré un référentiel commun d'analyse et d'action. L'ensemble de ces travaux a constitué le corps du dernier opus (2014) de l'ABS de Saint-Denis:

12. Nous avons développé cette question dans l'article « Le territoire et la question sociale » paru dans *Les actes des rencontres de Profession Banlieue « Précarisation et grande exclusion », 2011*

Cf. les actes de l'Atelier du 23 juin 2010 : « Publics en errance, errance des publics ? L'(es) errance(s), quelles interpellations pour le travail social ? SDFM n° 57, 2011

Pour une analyse de la montée en charge du prisme territorial pour penser la question sociale : Tissot, S. *L'état et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Le Seuil, 2007

13. Financée par la DDCCS



Figure 3. Photos d'un projet de développement social local à partir d'une fresque participative dans le quartier Basilique

Au sein de la direction des solidarités, le travail réalisé par l'observatoire propose un cadre théorique et pratique permettant d'alimenter la réflexion sur l'organisation des services sociaux (de circonscription et du CCAS), notamment sur le sens d'une territorialisation de l'action. Il permet également de proposer un cadre d'évolution des pratiques professionnelles favorisant l'autonomie et la coopération et, plus globalement de repenser le sens de l'action sociale dans une dynamique de développement local.

Aujourd'hui, le « collectif DSL » co-animé par la Direction des solidarités et du développement social, par le secteur des études locales et la Direction de la Vie des Quartiers travaille au développement de la démarche autour de quatre axes :

- la formation au sein de l'administration
- l'analyse des projets
- la poursuite des séminaires/ateliers
- l'installation d'un dispositif de gouvernance au sein de la collectivité locale

Cette démarche s'inscrit dans la durée car elle travaille l'ensemble de l'administration à la fois du point de vue de la stratégie et au plus près de l'activité réelle des services. Il s'agit alors, à partir des projets concrets, de légitimer cette démarche dans l'ensemble des directions administratives, de travailler à la fois en interne à la collectivité mais également avec l'ensemble des associations et partenaires participant du développement social. Il s'agit enfin de repenser le rôle de la puissance publique dans les dynamiques de développement, et, ce faisant, de repenser localement les nouvelles configurations des politiques sociales. L'irrigation des travaux de l'observatoire auprès des élus, de la direction générale et des directions, a permis de mettre en débat les éléments de doctrine ainsi définis et de vérifier leur appariement avec le projet municipal. Signe d'un portage politique fort, le comité de pilotage de la démarche est présidé par le maire, secondé des adjoints aux solidarités et à la démocratie locale.

5. CONCLUSION

L'observatoire social permet de relier l'activité des services sociaux à une pensée plus générale et théorique de la question sociale et de ses évolutions. Source d'expérimentation et d'innovation, cet espace de travail se pose d'abord comme un outil d'aide à la réflexion collective et à la compréhension des dynamiques sociales. Il favorise ainsi des organisations et des systèmes de gouvernance avertis.

Cependant, prendre conscience de certains mécanismes et des effets qu'ils génèrent ne les efface pas mécaniquement ni ne les transforme automatiquement. De la même manière, il est souvent demandé comment les études produites agissent sur les décisions. Nous pensons qu'élargir notre compréhension collective des ressorts de la précarité alimente les politiques locales par la mise en débat de ces travaux avec les projets politiques. L'observatoire social joue donc un rôle dans ce débat public local ; sans oublier de faire place aux personnes auxquelles ces politiques sociales sont destinées.

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ À SAINT-DENIS DU 17 AVRIL 2015



AUTEUR : Agnès Chamayou
Directrice développement & programmes, RESOLIS
observatoire@resolis.org

RÉSUMÉ : « Le 17 avril 2015, 8 acteurs de la solidarité ont présenté leurs initiatives pour lutter localement contre la pauvreté et l'exclusion à Saint-Denis. Cette rencontre, organisée par RESOLIS, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis et l'association Coordin'Action, a valorisé les stratégies originales pour relever les défis posés par la transversalité des situations, le non-recours aux droits ou encore la mobilisation des bénéficiaires. Ces différents témoignages ont révélé les nombreuses synergies possibles entre les acteurs locaux. »

MOTS-CLEFS : PRÉCARITÉ, EXCLUSION, PARTICIPATION, PARTENARIAT, SYNERGIE, MUTUALISATION, SAINT-DENIS, FRANCE

1. INTRODUCTION

Vendredi 17 avril 2015, RESOLIS, en partenariat avec la ville de Saint-Denis, l'association Coordin'actions et deux étudiants de Sciences Po, a organisé une Rencontre entre acteurs de la solidarité à la Mairie de Saint-Denis. Cette Rencontre fait suite à un travail de repérage et capitalisation d'initiatives locales luttant de façon originale contre la pauvreté et l'exclusion à Saint-Denis. Elle avait pour objectif de donner la parole aux acteurs associatifs, citoyens et politiques afin de mettre en lumière leurs efforts respectifs ainsi que de partager leur retour d'expérience et diagnostic du terrain. Cette rencontre s'inscrit dans le programme « *Pauvreté France* » de RESOLIS soutenu par la Fondation Bettencourt Schuller.

La Maire adjointe en charge des solidarités et développement social, retraités et personnes âgées, **Jaklin Pavilla**, a ouvert cette Rencontre en rappelant que Saint-Denis était une des villes les plus pauvres de France et qu'elle possède un fort tissu associatif. Elle a mentionné le soutien de la ville à la démarche RESOLIS contre la pauvreté.

Jacques Glowinski, membre de RESOLIS et professeur émérite au Collège de France, a présenté les activités de cette jeune association dont l'action peut se résumer en trois mots : *Rassembler, Transmettre et Partager*. Il a précisé que RESOLIS est imprégnée et animée par la culture scientifique de plusieurs membres de ce collectif polyvalent, dont le fondateur, Philippe Kourilsky, immunologiste et également professeur émérite au Collège de France. RESOLIS cherche, à son niveau et avec ses modestes moyens, à créer et à faciliter le lien entre les acteurs de la solidarité et à partager leurs résultats afin d'accroître l'efficacité de leurs actions. RESOLIS part ainsi à la rencontre de ces acteurs pour identifier les initiatives solidaires à leur source ; après quoi, elle leurs propose de rendre leurs savoirs et connaissances aisément transmissibles. Si rédiger est déjà une tâche difficile en soi, celle de transmettre l'est d'autant plus. A cette fin, l'association a créé un Observatoire, dans lequel les acteurs ont accès à des éléments de comparaison et des sources d'inspiration pour dupliquer des initiatives ayant fait leur preuve sur le terrain.

Ludovic Fillols et **Jean-Louis Duong**, étudiants en Master Affaires publiques de Sciences Po, ont ensuite expliqué les raisons qui avaient motivées leur participation à ce projet : découvrir le territoire de Saint-Denis, son réseau associatif et aller à la rencontre des « *acteurs de terrain* ». Au travers des différents entretiens avec les acteurs, ils ont pris conscience de l'urgence sociale, de la richesse associative et de l'existence d'alternatives au modèle dominant. Ils ont été touchés par l'excellent accueil qui leur a été réservé.

2. PORTRAITS DE QUELQUES ACTEURS DIONYSIENS LUTTANT LOCALEMENT CONTRE LES PRÉCARITÉS ET L'EXCLUSION

2.1. LES PROBLÉMATIQUES TRAITÉES PAR LES ACTEURS PRÉSENTS À LA RENCONTRE

Les témoignages de huit acteurs opérant sur le territoire dyonisien (voir figure ci-contre) ont démontré la diversité des formes de précarité, leur inventivité et leur capacité d'adaptation pour y faire face. Chacun a ainsi exposé sans fard les besoins locaux identifiés, ses difficultés et enfin ses savoir-faire développés dans son champ d'intervention.



Candice Vincent
Chargée de mission, Profession Banlieue



Bernadette Somé
Responsable du plan local de solidarité,
CCAS Saint-Denis



Dany Marin
Directrice des études territoriales, Coordon'Actions



Mohamed El Ouardi
Coordinateur administratif et social,
Secours Islamique de Saint-Denis



Maxime Pekkip
Chargé de mission, CRESUS



Daniel Rigaud
Président co-fondateur, Vélo à Saint-Denis



Evelyne André
Co-présidente, Dionys'Sel 93



Marie-Anne Mazoyer
Chef de projet à l'accès aux soins, copilote
de l'accès santé ville « santé-précarité »,
Ville de Saint-Denis



Jean-Yves Le Soudéer
Directeur, PACT de l'Est parisien

Figure 1. Liste des intervenants de la Rencontre (17/04/2015)

○ Depuis l'hiver 1994, le CCAS de Saint-Denis a mis en place un service dédié à l'accueil des personnes sans-abri : **la Maison municipale de la solidarité**. Une équipe pluridisciplinaire (notamment compétente en psychologie) prend en charge de manière globale des personnes en situation de grande exclusion. Jusqu'en 2010, cet établissement accueillait tout public en errance. En raison de la gestion trop complexe consécutive à un public trop nombreux et divers, il cible désormais les hommes isolés de plus de 25 ans en perte de repères. Cette Maison municipale offre 7 lits et un accompagnement pour accéder à leurs droits. Les bénéficiaires se présentent spontanément ou sur signalement lors de maraudes. Les bilans s'effectuent après la campagne hivernale. En moyenne, 115 personnes sont hébergées, 140-150 suivies et 350 accueillies. Le compte du nombre de bénéficiaires est difficile. L'accueil de ce type de public est un travail de longue haleine et souvent un éternel recommencement.

○ **Crésus (Chambre Régionale de Surendettement Social)** accueille, écoute et accompagne les ménages surendettés. Cette plateforme de prévention recouvre 32 établissements bancaires et cherche à mettre à mal les idées reçues liées au surendettement. Son antenne en Seine-Saint-Denis agit en faveur de la lutte contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière pour tous. Ce département concentre une grosse part de la population à risque : environ 16 000 foyers. Grâce au jeu éducatif et ludique, Dilemme, un bénévole Crésus et un banquier ont sensibilisé 350 jeunes à gérer leur budget. Dans 7 % des cas, les bénéficiaires ne parlent pas français.

○ **Dionys'Sel 93** anime un Système d'Echange Local (SEL) depuis 2006. Des savoirs, biens et services sont échangés sans argent. Il ne s'agit pas de troc mais d'un échange évalué en temps. L'unité de temps est universelle et généralisable à toute la France : 1 minute = 1 unité, et 1 unité s'appelle le basilic. A Saint-Denis, 40 personnes utilisent le Basilic. Chaque adhérent a son compte. Ce réseau, fonctionnant avec un budget de 600 €, s'organise autour d'une liste de discussion : Demande & Offre ponctuelle, une sorte de catalogue de ressources. Tous les trois mois a lieu une Bourse Locale d'Echanges (BLE). Tous les SEL sont autonomes mais de valeur identique et fédérés autour d'une charte. Dionys'el 93 se positionne comme une alternative au modèle économique dominant. Sa conception plus humaine de l'économie conduit à remettre en question la valeur des choses et des services. Le temps est une mesure plus équitable qu'une devise monétaire. De plus, elle incite à une économie plus durable, puisque les échanges luttent contre le gaspillage, notamment en rallongeant la durée de vie des biens (ex. vieux chargeur de téléphone).

○ Le **PACT de l'Est parisien** est spécialisé dans l'amélioration de l'habitat. Forte de son expérience de plus de 70 ans, cette association d'origine lyonnaise, engagée depuis ses débuts contre les taudis, a essaimé son modèle sur le reste de la France. Elle aide les personnes, dont la situation sociale ne permet de recourir aux prêts, à concevoir leur projet de réhabilitation en identifiant leurs besoins. Elles construisent ensemble des plans de financement (par exemple pour une copropriété en difficultés). Selon leur situation financière, les personnes ne peuvent pas assumer les coûts des prêts ou voire sont même dans l'impossibilité d'emprunter. Le PACT de l'Est parisien a ainsi imaginé une solution financière basée sur la mutualisation ; c'est-à-dire qu'il prend en charge les risques, coûts inhérents aux prêts. Aujourd'hui, il accompagne en particulier les personnes âgées pour résoudre leurs problèmes énergétiques, liés notamment à une isolation défectueuse. Des dispositifs pour la réhabilitation énergétique existent mais ne sont pas accessibles à des personnes avec peu de ressources. En outre, ces chantiers de rénovation ont un effet local, en particulier pour les artisans.

○ Le **PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) de ville** est un dispositif qui permet d'accéder aux soins et aux droits pour les personnes les plus démunies et pour celles qui auraient retardé ou renoncé à un soin faute de ressources financières. 300 personnes ont ainsi pu être reçues en consultation en médecine générale, recevoir des médicaments ou encore bénéficier d'examen (comme une radio) sans avance.

○ Face au bilan des politiques urbaines des dernières décennies, 7 villes ont voulu repenser leurs conseils de quartier. **Profession Banlieue**, le centre de ressources et ATD Quart-Monde ont imaginé une formation destinée aux professionnels et aux élus de Seine-Saint-Denis, articulée autour des principes d'une démarche ascendante. L'enjeu est d'acquiescer les qualifications nécessaires à faire participer effectivement les habitants sur leur territoire, notamment dans l'élaboration des politiques publiques les concernant.

○ Le **Secours Islamique** est une association d'envergure internationale, forte d'une collecte de fonds propres. Ses interventions en matière d'enfance, réhabilitation/urgence et assainissement, ne sont pas guidées par le critère religieux. En France, il met en œuvre plusieurs dispositifs, notamment de nature sociale : maraudes, mise à l'abri et centre d'accueil. Depuis 2007, il gère une épicerie solidaire à Saint-Denis : Episol. Pendant 6 mois (dont 3 mois d'accueil individuel), cette épicerie rend accessibles les biens de consommation de première utilité tout en accompagnant à la réalisation des projets de familles en difficultés financières. Episol possède de nombreux atouts : une offre de produits divers, une proximité propre à une épicerie et l'écoute des besoins des habitants.

○ Conscient de la saturation des transports et des multiples épisodes de pollutions, **Vélo à Saint-Denis** cherche à transformer la mobilité urbaine. Le vélo est un moyen de locomotion sous-exploité, alors qu'il comporte de nombreux avantages : peu onéreux, adapté au paysage plat de la Plaine de Seine-Saint-Denis, sain et écologique. Si à ses débuts en 2010, l'association visait à interpeller les institutions publiques, elle s'est désormais réorientée sur les usages du vélo. Elle organise ainsi de nombreuses activités pour promouvoir le déplacement urbain à vélo : vélo-école, balades mensuelles, ateliers d'auto-réparation de vélos...

2.2. LES LIENS ENTRE LES ACTEURS PRÉSENTS : DE NOMBREUSES LOGIQUES PARTENARIALES DÉJÀ ENGAGÉES

L'association **Coordin'actions** a partagé les principaux constats de son étude réalisée à Saint-Denis en 2013 sur les fragilités sociétales de ce territoire. Les 45 entretiens qualitatifs menés ont conduit à décrire la précarité à Saint-Denis comme *polymorphe* (monétaire, alimentaire, sociale, énergétique, de logement, santé, emploi...) et aussi *multifactorielle*, rendant difficile son appréhension sous un seul regard. Les problématiques liées à la précarité sont souvent transversales ce qui pose le défi de gérer les situations et les accompagnements de façon plus concertée. Les **PASS de ville** démontrent que le domaine de la santé déroule tout le fil de la solidarité : budget, alimentation, hébergement, parentalité...

De la même façon, **Crésus** a démontré que les statistiques d'une population concernée par le surendettement et sa typologie sociale sont riches d'enseignements sur la situation financière des bénéficiaires. Ces informations permettent aux opérateurs d'envisager la situation des bénéficiaires de manière plus globale que celle limitée à leur seule approche.

Les échanges de cette Rencontre ont également mis en exergue que plusieurs acteurs se connaissaient et que certains d'entre eux collaboraient déjà ensemble ou avec d'autres organisations locales.

Un des volets de la **Maison municipale de la solidarité** concerne la coordination des partenaires associatifs. Elle facilite l'intervention de d'autres acteurs locaux comme : les Restos du cœur (pour des prestations matérielles), le Secours Populaire (pour la mise à disposition de vestiaires et de douches) ainsi que les Secours Catholique et Islamique au quotidien (maraudes...). Ces relations étroites avec d'autres structures, pour beaucoup hébergées dans ses locaux, permettent aux publics accueillis d'accéder à des services non proposés par la Maison municipale de la solidarité, comme la restauration (Le Secours Populaire prend en charge les petits déjeuners, le Secours Islamique les repas du midi). Ce service est naturellement en lien permanent avec le Samu social et collabore avec les médiateurs via des fiches de signalement pour localiser les personnes. De nombreuses sessions de travail sont organisées : pendant la période hivernale (se coordonner et relayer les informations auprès des autres public), des réunions régionales (bilans)...

Les **PASS de ville** fonctionnent aussi selon une dynamique partenariale. De nombreux acteurs participent à leur comité de pilotage (Médecins du Monde...), pendant lesquels ils réfléchissent ensemble à comment adapter le service public aux personnes en situation précaire, remédier notamment à la lenteur et aux longueurs de leurs consultations. De même, une fiche liaison a été mise en place afin de ne pas rompre les liens entre les associations.

Dionys'Sel 93 mutualise ses moyens avec d'autres associations locales. Par exemple, ses activités se déroulent en même temps que celles des ressourceries en vue de la récupération, réparation et redistribution des objets reçus. Pour sa part, **Vélos à Saint-Denis** a indiqué être membre de *L'Heureux Cyclage*, un réseau national d'ateliers vélo participatifs et solidaires. Il entretient également des liens étroits avec l'association Vélos de la brèche dans la ville voisine d'Aubervilliers.

3. LES APPROCHES ADOPTÉES PAR LES ACTEURS POUR REMÉDIER AUX PROBLÈMES SOCIÉTAUX

3.1. PRÉVENIR PLUTÔT QUE RÉPARER

Plusieurs acteurs ont insisté sur le fait que bien des situations de précarité pourraient être évitées si elles étaient mieux diagnostiquées ou encore si les publics concernés recouraient aux dispositifs publics en place. Ainsi, certains consacrent une partie de leurs actions à la prévention. Le financement alternatif imaginé

par le **PACT de l'Est parisien** s'inscrit dans une logique de lutte contre le non-recours : traiter la cause plutôt que les effets. **Crésus** cherche à également remédier à la prise de conscience toujours trop tardive du surendettement. Dans près de 70 % des cas, les situations de surendettement pourraient être évitées. Selon eux, une détection plus précoce est tout à fait possible grâce aux relais sur le terrain.

Le **PASS de ville** est aussi engagé dans une démarche préventive. Bien souvent, les personnes en situation de précarité s'occupent de leur santé seulement au moment où la douleur se manifeste, voire même trop tard. Le renoncement aux soins est souvent en fait un problème de non-recours aux droits, en raison de difficultés de compréhension (liées à la barrière de la langue ou à la complexité des démarches administratives) ou encore faute de domiciliation. Le PASS de ville vise donc à lever les obstacles aux soins de premier recours et à régulariser les droits. Ce dispositif est né du constat que malgré les moyens communaux et l'action caritative, des « *points aveugles* » subsistaient, c'est-à-dire des difficultés d'accès à une couverture de santé. Cette entrée « ville » des patients est intéressante du point de vue du repérage. Les permanences accueillent, orientent et aident à l'ouverture des droits des publics. **Michel Brugière**, membre de RESOLIS et ancien directeur général de Médecins du Monde, a salué cette transition des PASS hospitaliers, selon lui peu satisfaisants. Le PASS municipal de droit commun est une approche plus pertinente.

Bien des personnes en situation financière précaire, arbitrent en faveur d'autres dépenses que celle d'une mutuelle complémentaire. L'avance des frais est donc essentielle. Crésus a indiqué une mutuelle alternative, **Klesia**, particulièrement adaptée aux personnes âgées. Son coût peut être de 200 à 250 € moins cher par rapport aux assurances traditionnelles.

3.2. LA PLACE DES BÉNÉFICIAIRES, LE LIEN SOCIAL ET LA VALORISATION DES INDIVIDUS : FACTEURS DE LA RÉUSSITE DES INITIATIVES

Michel Brugière a beaucoup apprécié l'attachement des opérateurs à rendre leur autonomie aux bénéficiaires en les traitant comme des acteurs. S'appuyer sur les populations locales est un prérequis essentiel pour sortir de façon pérenne de situations de précarité et d'exclusion ; à quoi il faut ajouter la restauration de la dignité et toutes les répercussions mentales induites par la pauvreté.

Profession Banlieue a adopté une démarche participative ambitieuse. Elle a utilisé la méthode d'ATD Quart-Monde du «*croisement des savoirs*» basée sur la valorisation des savoirs des plus-démunis. Si leurs voix étaient mieux prises en compte, les dispositifs et les politiques échoueraient moins. Toutefois, il faut prévoir un accompagnement au sein des instances participatives pour garantir leur succès. Or, les collectivités ont tendance à retirer les agents de proximité, qui peuvent remplir ce rôle. Sans ce type de personne-ressource pour mailler les villes et pour nouer des relations de confiance, comment toucher les populations locales ? La co-formation de Profession Banlieue permet aux élus de mieux

comprendre leurs administrés et de donner de la valeur à leur parole. Elle vise à « *apprendre comment aller parler aux personnes les plus exclues de la décision publique* ».

Quant au **Secours Islamique**, il conditionne l'accès à son épicerie solidaire à la réalisation d'un projet, comme le règlement de dettes (factures EDF, taxe d'habitation...) ou le financement d'un achat (machine à laver...). Un barème est établi pour mener à bien ce projet. Les bénéficiaires d'Episol paient d'ordinaire 10 % de la valeur des produits et reçoivent un accompagnement budgétaire d'un travailleur social. Le règlement d'un prix, même symbolique, participe à la reconstruction des personnes qui se sentent comme « *un consommateur comme les autres* ».

Le **PACT de l'Est parisien** ne finance jamais à 100 % les projets. Son intervention ne consiste pas à subventionner mais à solvabiliser les individus. Les bénéficiaires apportent les sommes selon leurs capacités financières (quelques dizaines ou centaines d'euros).

Dionys'el 93 met la convivialité et le lien social au cœur de ses préoccupations : un don de bienvenu de 100 basiliacs, ateliers de couture, jardins partagés... L'association veille à valoriser les compétences des adhérents, à leur montrer qu'on peut faire des choses soi-même et à se sentir utiles. Lors de la première visite, les personnes réagissent souvent de la sorte : « *je n'ai pas de compétences !* ».

La dimension solidaire n'était pas un objectif au démarrage de **Vélos à Saint-Denis**. Progressivement, les nouvelles activités de l'association, comme la vélo-école gratuite, ont créé des liens et suscité l'entraide entre les participants. La fidélité des 70 participants, public de toutes tranches d'âges et origines culturelles mais majoritairement féminin (93 %), est principalement motivée par la pratique conviviale d'un exercice physique et l'acquisition d'autonomie. Le vélo est ainsi un outil générant des externalités positives autant environnementales que sociales.

4. CONCLUSIONS : VERS PLUS D'ÉCHANGES, DE SYNERGIES ET DE MUTUALISATION

4.1. L'AVIS DES ACTEURS PRÉSENTS À PROPOS DE LA RENCONTRE RESOLIS

Jacklin Pavilla a salué le moment d'échange privilégié de la présente Rencontre et espère que les liens noués perdureront, se multiplieront et permettront de mieux articuler les actions solidaires locales. Les initiatives exposées sont des ressources, à l'instar des SEL et réforment l'action sociale, de façon utile et pertinente, à l'instar de la méthodologie d'ATD Quart Monde.

Malgré la richesse des interventions, **Jacques Glowinski** a regretté que les questions concernant les jeunes, notamment celle du décrochage scolaire, ainsi que celle de l'emploi, en dépit de la forte implantation locale d'entreprises, n'aient pas été abordées. Le **PASS de ville** partage ce constat du focal un peu réducteur : la rencontre n'est pas représentative de la diversité locale, notamment émanant des jeunes et celle des directeurs de quartier.

Des exposés plus orientés sur les défis économiques, au cœur de toutes les problématiques, ont manqué ; de même que l'obésité, deuxièmement problématique du territoire (30 % des jeunes concernés).

Vélos à Saint-Denis a également souligné le décalage au niveau de la taille des structures. Il s'interroge sur la méthode pour échanger, faire des ponts et se coordonner compte-tenu des différences de moyens et de ressources entre les organisations. Au contraire, le **Secours Islamique** perçoit cette diversité comme une opportunité : il existe peu d'occasions pendant lesquelles on peut découvrir des initiatives de petite envergure et rencontrer leurs porteurs. Cette connaissance mutuelle permet aussi d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires.



Figure 2. Photos de la Rencontre (17/04/2015)

4.2. QUELQUES PERSPECTIVES À VENIR À SAINT-DENIS

Jacques Glowinski a identifié de nombreuses potentialités entre les différentes actions exposées. Il a encouragé à tirer profit de chacune d'entre elles de façon à exprimer une stratégie d'ensemble. En effet, les initiatives s'inscrivent dans un champ propre et ne peuvent couvrir la totalité des besoins. La synergie entre les initiatives est plus forte que l'action individuelle. Une collaboration inter-associative renforcée permet d'optimiser l'utilisation des moyens à disposition et de couvrir les besoins transversaux locaux de façon plus concertée.

Face à la restriction des moyens et des ressources, la coordination et l'inventivité sont devenues de réels enjeux pour relever les nouveaux défis de précarités de façon performante. Ainsi au cours de la Rencontre, chaque acteur a pu exprimer ses nouveaux projets, ses besoins, ses conseils...

○ La **Maison municipale de la solidarité** a signalé le besoin de lits supplémentaires. **Jacklin Pavilla** a reconnu le manque d'hébergements réservés aux hommes et affirmé que la ville pouvait être un relais dans la création de maison des parents et seniors.

○ **Annick Bellom**, ancienne directrice du CCAS de Saint-Denis, a exprimé le besoin du développement d'une permanence locale contre le surendettement. Actuellement, la plupart des dionysiens passe par la plateforme téléphonique de **Crésus** et sont suivis à Strasbourg.

○ L'étude territoriale de **Coordin'actions** a mis en évidence de forts besoins en matière de garde d'enfants. Elle souhaite ainsi lancer une expérimentation à Saint-Denis pour co-construire, c'est-à-dire faire émerger collectivement (y compris avec les entreprises), des solutions de garde innovantes.

○ **Dionys'Sel 93** est à la recherche d'un local et éprouve des difficultés à toucher les moins de 30 ans.

○ Le **PACT de l'Est parisien** subit des restrictions financières. Il cherche à mettre en place un fond commun avec des établissements bancaires pour assurer des personnes sans ressource (en cas de sinistres, décès, non remboursement...). Il compte sur l'effet levier de la somme de plusieurs petites donations, néanmoins cela engendre une gestion complexe. Selon **Crésus**, des cautions suffisent et ils possèdent l'ingénierie financière en matière de réhabilitation de logements, qui ne demande qu'à être déployée.

○ Même si le **PASS de ville** n'a pas obtenu un poste financé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS), il garde espoir que ce dispositif pourra être transposé aux médecins généralistes. Par ailleurs, ils sont intéressés par les activités de Vélo à Saint-Denis et, dans un souci de prévention de santé, orienteront leurs bénéficiaires.

○ Le **Secours Islamique** a fait la promotion du « *Couscous de l'amitié* », qu'il organise hebdomadairement les samedis après-midi devant la Gare. Il serait intéressé de mutualiser des locaux avec d'autres associations.

○ Le développement de **Vélos à Saint-Denis** dépend de l'obtention de vélos supplémentaires et d'un entrepôt plus grand. L'association a rappelé l'échec de *Velcom*, système de vélos en libre-service à Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve et l'Ile-Saint-Denis. De nombreux vols ont conduit à l'arrêt de ce service moins de deux ans après sa mise en place. Il a enfin annoncé la création d'un collectif dans la Plaine de l'Ile Saint-Denis : *Cyclol'île*.

Crésus a fait part des 10 000 vélos actuellement en stock, que la Poste cherche à vendre, et propose de les mettre en contact. Il encourage également à s'inspirer des actions en faveur du vélo réalisées à Strasbourg.

4.3. QUEL FUTUR POUR LA DÉMARCHE RESOLIS À SAINT-DENIS ?

RESOLIS est convaincue que le libre accès à une banque d'informations locales et la mise en réseau des acteurs de la solidarité contribueront au *perfectionnement des modalités opérationnelles*, à la *généralisation d'initiatives solidaires exemplaires* et à *une meilleure gestion de la transversalité des situations*. A terme, le partage de données à grande échelle sera utile tant pour faciliter une action locale concertée et cohérente que pour *améliorer et mieux calibrer les politiques publiques*.

Quoique la démarche RESOLIS soit récente, des impacts sont déjà perceptibles. **Crésus** a pu observer des résultats. Les contacts noués au cours de précédentes Rencontres RESOLIS ont pu aboutir à la création d'alliances dynamiques, être source d'inspiration opérationnelle ou encore d'éventuelles mises en relation avec des organisations dotées de capacités matérielles et/ou financières.

RESOLIS espère ainsi que les acteurs présents à cette Rencontre de Saint-Denis seront les pionniers d'un *réseau local de solidarité* insufflé par la démarche RESOLIS. Ce réseau pourrait permettre de faciliter l'échange, la coordination et la mutualisation entre les organisations opérant à Saint-Denis. Plusieurs structures (comme le **PASS de ville**, le **Secours Islamique** ou encore **Vélo à Saint-Denis**) partagent cette philosophie de rencontres et partenariats. Ils saluent l'initiative de RESOLIS qui concrétise ces dynamiques.

Chapitre 1 :
**DES INITIATIVES
POUR FAIRE
RECULER LA
GRANDE
EXCLUSION**



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)



Bal des seniors lors de la semaine bleue

L'accès aux soins et au droit à la santé à Saint-Denis grâce à sa PASS de ville

Résumé : Depuis 2014, la Ville de Saint-Denis expérimente la mise en place d'une Permanence d'accès aux soins de santé ambulatoire dans deux centres municipaux de Santé: le PASS de ville. Ce dispositif permet un accès aux soins et aux droits pour les personnes les plus démunies et pour celles qui auraient retardé ou renoncé à un soin faute de ressources financières. Le PASS réduit les inégalités de santé et joue un rôle préventif.

AUTEUR(S)

Marie-Anne MAZOYER

Chef de projet à l'accès aux droits et l'accès aux soins à la ville de Saint-Denis, co-pilote de l'accès santé ville "santé-précarité"

marie.anne.mazoyer
@ville-saint-denis.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2014

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : 27500 €

Origine et spécificités du financement :

ARS dans le cadre de la mise en œuvre du PRAPS (20.000 euros) et CUCS (7500 euros)

ORGANISME(S)

Direction Santé / Unité Ville et Santé de la Ville de Saint Denis

Place du caquet

93 200 Saint-Denis

<http://www.saint-denis.fr>

Salariés : 2500

Bénévoles : 0



Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 19 avril 2015

Appréciation(s) du comité : **A généraliser !**

Solution(s) : **Exclusion et isolement, Santé**

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : *Universel*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Santé*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : MAZOYER, « L'accès aux soins et au droit à la santé à Saint-Denis grâce à son PASS de ville », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins à destination des populations démunies (PRAPS), la Direction Santé de la ville de Saint-Denis a mis en place, en janvier 2014, une permanence expérimentale d'accès aux soins de santé (PASS), soutenue par l'Agence Régionale Santé (ARS). Ce PASS consiste en un parcours d'accès aux soins et aux droits pour des usagers en situation de précarité sans avancer les frais. Des « points aveugles » ont été identifiés, en particulier l'accès à des consultations de médecine générale, de soins infirmiers, de kinésithérapie et à des prescriptions médicales pour les personnes en grande précarité. Ces besoins peuvent être satisfaits par les Centres de santé municipaux (CMS).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Modéliser un parcours de PASS de Ville simple et coordonné dans deux centres municipaux de santé afin de favoriser l'accès aux soins de ville de premier recours aux personnes sans couverture maladie (sans droits ou avec droit potentiel) et aux personnes ayant des difficultés à payer les restes à charges et les avances de frais

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Formalisation du parcours PASS de ville par un comité de pilotage et un comité technique: définition des modalités, du cadre d'intervention et de la fiche de liaison
- Recherche et formalisation des partenariats (pharmacies, laboratoire d'analyses médicales, CPAM)
- Rédaction et diffusion des outils de communication (plaquette professionnels et usagers)
- Déploiement du dispositif et de l'activité de la PASS de ville dans les deux CMS:
 - * mise en place d'une permanence: accompagnement à l'ouverture de droit via l'aide au remplissage des dossiers CMU (Couverture Maladie Universelle), CMUC, et AME dans chaque CMS
 - * formation et sensibilisation des personnels administratifs, médicaux et paramédicaux
 - * mise en place d'outils de suivi et d'évaluation des parcours (tableau de bord)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014, 360 parcours PASS de ville réalisés :

- soit 360 personnes reçues sur les deux centres qui ont eu accès, sans avancer les frais, aux médicaments, aux examens de laboratoire, à la radiologie et/ou aux soins infirmiers
- dont 260 personnes qui ont eu leurs droits ouverts
- dont 40 personnes qui ont souhaité être suivies régulièrement dans un des centres municipaux de santé

Le PASS est un outil pour remédier au non-recours aux droits. Il permet aux individus de renouer contact avec les institutions. Ce premier pas peut être un tremplin pour co-construire avec eux un parcours d'insertion sociale plus général.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Il existe seulement cinq expérimentations de PASS de ville sur toute l'Ile-de-France. Sur ces cinq lieux, Saint-Denis est la ville où la population est la plus précaire.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le PASS compte plus d'une vingtaine de parties prenantes:

- Acteurs publics: CMS Moulins, CMS Plaine, Direction Santé, Hôpital Delafontaine, Hôpital Delafontaine, Ville Evrard Pass, Coordination des sans papiers /MRAP, CCAS de la ville de Saint-Denis, SMAS de la ville de Saint-Denis, PMI ville de Saint-Denis, Maison de la solidarité et CPAM
- Acteurs associatifs: Médecins Du Monde CASO, Médecins Du Monde bidonville, PROSES, PU-AMI, La Maison de la Santé, La place Santé /femasif et Samu social
- Acteurs privés: Laboratoire Centre Cardiologique du Nord, Pharmacie de la Légion d'Honneur et Pharmacie Kayes

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Très long temps d'accueil et de consultation en raison de la complexité des situations (rupture de droits, méconnaissance des dispositifs...)
- Problème dans l'accueil et le repérage des populations démunies rentrant dans le CMS
- Problème de l'articulation de la PASS avec le projet de Direction du Centre de santé et le projet Médical (impact sur le changement des pratiques, travailler sur les représentations et la reconnaissance de l'autre, accueil des familles Roms, des primo-arrivants etc.)
- Fort engagement municipal: 67% des financements proviennent de la ville de Saint-Denis alors que l'Etat contribue seulement à hauteur de 23%

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Affectation d'un travailleur social spécialement dédié pour l'accueil, le suivi, l'accompagnement à l'ouverture des droits CMU, CMUc et AME des usagers, mais également leur orientation vers les dispositifs nécessaires à la continuité des droits et des soins. Il intègre de plus en plus l'accès aux complémentaires santé.
- Intégration de l'accueil social à toute l'équipe du CMS (coordonner le rôle de l'équipe pluridisciplinaire)
- Renforcement de la formation des équipes d'accueil sur la prise en charge plurielle (optimiser l'accueil des patients en situation de détresse, de crise et/ou de difficultés)
- Respect de la convention CPAM (traitement des dossiers CMU, CMUc et AME, et réduction des délais dans l'ouverture des droits)
- Une régulation et une articulation avec les autres aspects de la PASS (médecine, hôpital, CCAS, pharmacie, labo, association)
- La participation à la veille socio-sanitaire du territoire de santé sur l'accès aux droits et aux soins (groupe Atelier Santé Ville santé précarité)

Améliorations futures possibles :

Nécessité de pérenniser le PASS qui pourrait constituer une porte d'entrée au système de protection sociale

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- La PASS s'inscrit dans une politique sociale ambitieuse et a été pensée dans une vision globale des politiques de la ville.
- Travail de concertation entre les acteurs associatifs, municipaux et hospitaliers
- Le niveau de l'intervention (la prise en charge en secteur 1 et la proximité géographique) et la bonne connaissance des populations sont des éléments clés pour toucher les populations en « déshérence médicale ».
- Un comité de pilotage et d'évaluation (associations, hôpital, PMI, Direction santé, CMS, CPAM) régulier qui travaille sur des études de cas pratiques (analyse des parcours des personnes: ceux réussis et ceux échoués)
- Accorder une grande importance à l'accueil des patients
- Formation des agents d'accueil, des médecins et des infirmiers sur les questions de précarités
- Forte implication de l'hôpital

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Etudes utiles:

- L'impact et l'amélioration de la santé ou les conséquences sociales positives (accès aux droits sociaux, chômage, emploi, avec cette "réinsertion dans le système de santé")
- Les facteurs qui participent du processus d'éloignement des soins de premiers recours

POUR EN SAVOIR PLUS

Le PASS Ville dispose de critères d'inclusion :

- exprimer un problème de santé
- ne pas avoir de droits ouverts
- ne pas pouvoir avancer les frais médicaux.
- vivre sur le territoire de Saint-Denis, ou avoir une attache avec les acteurs sociaux de la ville, ou une attache médicale avec la ville (suivi régulier dans une structure médicale de la Ville pour une maladie chronique par exemple)

- L'hôpital gère une PASS hospitalière, qui vient de mettre en place sa propre domiciliation et a monté un programme sur l'accès à l'alimentaire pour le mamans/bébés

- Liste des intervenants dans le PASS

Structure Fonction

CMS Moulins Directrice

CMS Plaine Directrice

CMS Plaine Agent d'accueil

Direction Santé Médecin responsable

Direction Santé Cheffe de projet

Direction Santé Intervenante sociale

Direction Santé Cheffe de service

Association MDM CASO Coordinatrice

Ass. MDM CASO Médecin

Ass. MDM CASO Médiateur

Ass. MDM bidonville Coordinatrice

Ass. PROSES Coordinatrice Assistante Sociale

Ass. PU-AMI Infirmière

Hôpital Delafontaine Responsable service social

Hôpital Delafontaine Médecin coordinateur PASS

Ass. La Maison de la Santé Directrice

Ass. La place Santé /femasif Coordinatrice

Ass. Samu social Coordinatrice médicale

Ville Evrard Pass Assistant Social

Coordination des sans papiers /MRAP Infirmière

CCAS de la ville de Saint-Denis Responsable

SMAS de la ville de Saint-Denis Cheffe de service

PMI ville de saint denis Médecin

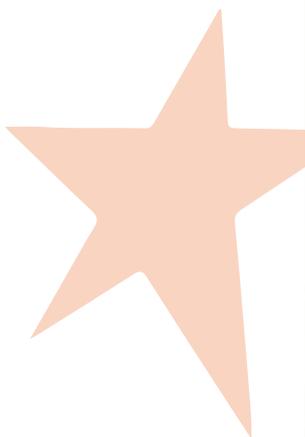
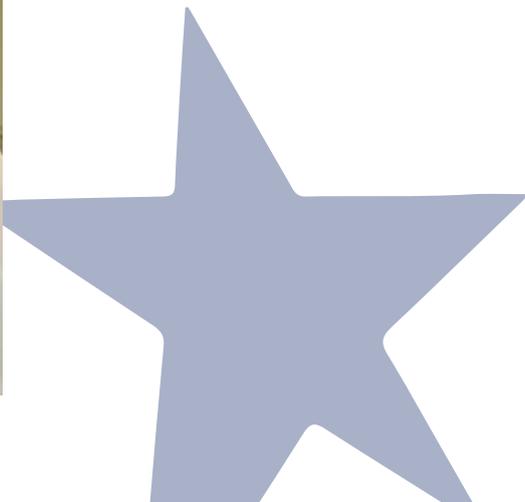
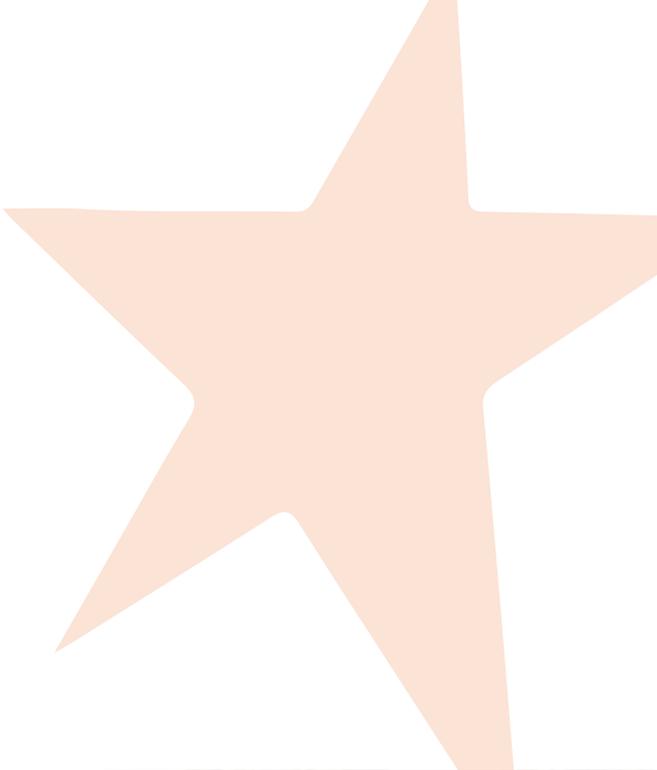
Maison de la solidarité Chef de service

CPAM Conventionnement Ville Saint Denis/CPAM

Laboratoire Centre Cardiologique du Nord Marché public en cours

Pharmacie de la Légion d'Honneur Marché public

Pharmacie Kayes En cours de réalisation



Centre Municipal de Santé du Cygne, l'un des centres où se situe le PASS de Ville

L'accueil de jour de l'Amicale du Nid à Saint-Denis : un refuge pour les femmes

Résumé : Unique accueil de jour réservé aux femmes à Saint-Denis, l'association L'Amicale du Nid (AdN) leur propose, depuis 2008, de nombreux services pour lutter contre le phénomène d'errance et favoriser leur réinsertion sociale : conseils pratiques et juridiques, ateliers d'estime de soi, douches, machines à laver...

AUTEUR(S)

Marie Pellieux
Travailleuse sociale,
coordinatrice du lieu

amicaledunid.93
@wanadoo.fr

Fiche rédigée par :
Ludovic Fillols

PROGRAMME

Démarrage : 2008
Lieu de réalisation : Saint-Denis
Budget : 500000 €
Origine et spécificités du financement :
ARS (Agence régionale de Santé) pour le projet PRENAP, DRIHL (Direction Régionale Inter Hébergement Logement), Conseil Général et la Ville de Saint-Denis

ORGANISME(S)

Amicale du Nid (AdN)
10 rue Fontaine
93200 Saint-Denis
<http://www.amicaledunid.org/>
Salariés : 8
Bénévoles : 0



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : samedi 05 décembre 2015

Solution(s) : Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Femmes

Domaine(s) : Santé, Psychologie, Droits fondamentaux

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Pellieux, « L'accueil de jour de l'Amicale du Nid à Saint-Denis : un refuge pour les femmes », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La loi Marthe Richard a pénalisé la prostitution en 1946. L'Amicale du Nid (AdN) rencontre et accompagne des personnes prostituées ou en risque de prostitution dans plusieurs villes françaises (Marseille, Montpellier, Toulouse, Lyon, Grenoble, Paris, Epinay et Colombes). Cette association possède une expertise et des savoirs sur le phénomène prostitutionnel qu'elle transmet pour la prévention des jeunes et la formation des acteurs politiques et sociaux. En 1965, AdN a créé son premier service à Saint-Denis pour venir en aide aux personnes désirant sortir de la prostitution. Elle y ouvre un accueil de jour en 2008 afin de répondre à la hausse de précarité des femmes du département, qui les expose à une situation d'errance et à des risques de violences.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser la réinsertion des femmes
- Offrir un accueil de jour
- Mettre à disposition des services de première nécessité : douches, machines à laver le linge...
- Fournir des conseils pratiques aux mères

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Principes de l'accueil de jour : ouvert du lundi au vendredi en journée, aux femmes avec ou sans enfants, originaires du 93 et en situation d'habitat précaire (personnes en hôtel, abritées par le Samu social, hébergement chez des tiers, squats, caravanes). Elles peuvent se rendre quotidiennement à l'accueil de jour mais sans obligation de présence.
- Activités proposées : entretiens avec des travailleurs sociaux pour faire le point sur leur situation, premières évaluations pour l'ouverture aux droits sociaux, régularisation, ateliers pour valoriser leur image et travailler sur leur confiance (interventions de sage-femme et sophrologue)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- L'objectif principal d'AdN n'est pas la réinsertion mais l'accueil des femmes. L'association ne cherche donc pas à produire des résultats.
- Le nombre de femmes accueillies augmente continuellement : en moyenne 40 % d'une année sur l'autre.
- La plupart des femmes bénéficiaires :
 - * sont âgées de 25 à 35 ans (l'association avait initialement envisagé un public plus jeune)
 - * sont d'origine étrangère et résident en France depuis moins de 5 ans
 - * fréquentent l'accueil pendant au moins un an
- En 2014 : 705 femmes et 361 enfants accueillis

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Cet accueil de jour est réservé exclusivement aux femmes. Les accueils de jour existant à Saint-Denis étaient ouverts à tous types de personnes et traitaient diverses problématiques, comme l'alcoolisme. Les femmes avaient tendance à éviter ces accueils car elles ne s'y sentaient pas en sécurité.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Samu Social, PMI (Protection Maternelle Infantile), SIAO (Service Intérêt d'Accueil et d'Orientation), Maison de la Solidarité (liée au CCAS de Saint-Denis), Restaurants du cœur et Secours Catholique

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Stigmatisation du public visé, notamment par les bailleurs de fonds
- La notion de prostitution est aussi problématique : à Saint-Denis elle est souvent clandestine et multiforme. Les femmes concernées utilisent rarement le terme de « prostitution » pour qualifier leur situation.
- Problème de coordination et d'accès aux services : l'accueil de jour ne connaît pas à l'avance le nombre de personnes qu'elle recevra quotidiennement, en raison de la situation d'errance des bénéficiaires. Les jours de sur-fréquentation ne pouvant pas être anticipés, l'accès à certains services (en particuliers les machines à laver et les rendez-vous avec des travailleurs sociaux) ne peut pas être garanti.
- Difficultés à satisfaire toutes les demandes en raison des demandes accrues depuis la création de l'accueil

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Recentrement de l'association sur la question de la précarité pour éviter la stigmatisation
- Un système de rendez-vous a été progressivement mis en place par l'association pour désengorger les services et permettre à chacune un accès à ceux-ci.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Equipe pluridisciplinaire. AdN travaille habituellement dans la prise en charge des personnes et donc avec des travailleurs sociaux. Dans le cadre de l'Accueil de jour, elle a fait appel à des profils différents (agents d'accueil, animatrices).
- Orientation des femmes vers l'accueil par de nombreux partenaires (Samu social, PMI, SIAO, Maison de la Solidarité...)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Enquête du Conseil Général « Les mamans poussettes » (2000)
- L'Amicale du Nid développe un Programme Régional Expérimental Nutrition et Allaitement Maternel (PRENAP), en partenariat avec l'Hôpital de la Fontaine et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce programme vise à accompagner les femmes en errance après leur accouchement. Il consiste à leur permettre de trouver un lieu d'ancrage pour allaiter, être conseillées et accompagnées. Ce lieu social prend ainsi le relais de l'hôpital..

L'Accueil des personnes sans-abri par la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis

Résumé : Depuis 1997, la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis accueille et accompagne les personnes sans-abri tout au long de l'année. Elle coordonne les associations caritatives en particulier pendant la période hivernale et gère un accueil de jour pour les grands exclus.

AUTEUR(S)

Bernadette Some

Responsable du Plan local de solidarité, CCAS Saint-Denis

bernadette.some@ville-saint-denis.fr

Fiche rédigée par : Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : 1997

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement : Financé par le CCAS de Saint-Denis

ORGANISME(S)

Maison municipale de la solidarité

7 rue Jacques Duclos

93200 Saint-Denis

http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/prod_22464/maison-municipale-de-la-solidarite

Salariés : 12

Bénévoles : 0



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 19 avril 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Exclusion et isolement, Logement*

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Sans abris, Bottom Of the Pyramid (BOP)*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Logement, Biens essentiels*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Some, « L'Accueil des personnes sans-abri par la Maison municipale de la solidarité de Saint-Denis », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Avant 1994, il n'existait pas de prise en charge en hébergement à Saint-Denis. De 1994 à 1997, un hébergement était uniquement assuré pendant la période hivernale sur le secteur de la Porte de Paris. En raison de l'importance du nombre de personnes sans-abri, une réflexion a été engagée qui a conduit en 1997 à la mise en place progressive d'un dispositif d'accueil des personnes sans abri. Il s'agit de la « Maison municipale de la solidarité » qui aujourd'hui dépend du plan local de solidarité et est une association rattachée au Centre communal d'action sociale de Saint-Denis.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Assurer :

- un hébergement de nuit toute l'année pour des hommes sans domicile fixe, majeurs, et généralement âgés de plus de 25 ans
- un accueil de jour
- un accompagnement social adapté à chaque situation

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Achat d'un bâtiment par le CCAS (1997) puis d'un appartement d'une capacité d'accueil de 7 lits
- Accompagnement individuel adapté : un projet est élaboré avec toutes les personnes hébergées dans le centre
- Accueil de jour proposant un service de repas en période hivernale
- Accès à des douches, des vestiaires et un service de lavage du linge. Distribution de café chaud. Offre des séances de musicothérapie.
- Permanence médicale à visée préventive et d'orientation
- Maraudes médicales avec un médecin du Samu 93 (1 mercredi matin par mois en période hivernale). Maraudes de l'équipe en lien avec les médiateurs de nuit et différentes associations.
- Domiciliation des personnes possible

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014 :

- 140 personnes prises en charge en « file active »
- 17 personnes hébergées par le centre de nuit de Saint-Denis. Les autres demandes non satisfaites ont fait l'objet d'une orientation avec le 115.
- Turn-over moins important qu'en 2013 en raison de plusieurs « sorties positives » du centre d'hébergement : Foyer de jeunes travailleurs, Hôtel meublé avec une aide financière, et quelques logements stables.
- 104 personnes étaient domiciliées (au 31/12/2015) ce qui leur a permis de recevoir leur courrier et faciliter l'ouverture et le suivi des droits sociaux.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Saint-Denis et Saint-Ouen sont les seules villes du département à avoir pris en considération cette problématique et l'avoir intégrée dans une politique de la ville.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Pour les questions d'hébergement : 115
- Pour l'aide alimentaire : la communauté des petites sœurs des pauvres, Secours catholique (petit-déjeuner pendant la période hivernale), Secours islamique (repas tous les midis en période hivernale et pendant la période du Ramadan), Restos du cœur (repas chauds toute l'année le soir) et Secours populaire (distribution alimentaire tous les jeudis après-midi)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Capacité d'hébergement insuffisante
- Absence de dispositifs semblables dans d'autres territoires du département
- Capacités financières limitées

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

La maison de la solidarité est actuellement partagée avec des associations caritatives de la ville. Ce partenariat favorise l'accès aux denrées alimentaires et autres prestations répondant aux besoins des personnes en errance.

Améliorations futures possibles :

- La surface disponible pourrait permettre d'atteindre une capacité de 20 lits.
- Le regroupement de l'accueil de jour et de l'hébergement de nuit sur le seul site de la Maison de la solidarité

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Connaissance du terrain, du tissu social et des problématiques des sans domicile fixe dans la ville
- Repérage et identification des personnes sans-abris par des maraudes et la collaboration avec d'autres acteurs
- Nécessité de compétences professionnelles dans le travail et l'accompagnement social
- La maison ne se limite pas à la gestion de l'urgence mais elle suit les usagers sur la durée et les accompagne sur un projet de solutions d'hébergement ou logement.
- Hébergement pas limité à la période hivernale
- Composition de l'équipe : 1 responsable de service, 1 responsable adjointe, 1 assistante sociale, 2 secrétaires, 1 psychologue, 2 agents d'entretien et d'accueil, 1 animateur, 3 agents d'accueil et d'insertion pour le centre d'hébergement de nuit

Les projets personnalisés d'accompagnement des Petits Frères des Pauvres à Saint-Denis

Résumé : Depuis 2000, les bénévoles de l'antenne de Saint-Denis des petits frères des Pauvres proposent aux seniors souffrant de solitude, de pauvreté, d'exclusion et de maladies graves : des visites à domicile, un accueil dans une permanence hebdomadaire, un accompagnement téléphonique et des activités collectives.

AUTEUR(S)

Jean-Baptiste Williatte
Responsable Saint-Denis
jb.williatte
@petitsfreres.asso.fr

Fiche rédigée par :
Ludovic FILLOLS

PROGRAMME

Démarrage : 2000
Lieu de réalisation : Saint-Denis
Budget : 43200 €
Origine et spécificités du financement :
Aides et subventions des collectivités territoriales. 170 000 donateurs réguliers pour l'ensemble de l'association.

ORGANISME(S)

Petits frères des pauvres
3, rue Edouard-Vaillant
93200 Saint-Denis
<http://www.petitsfreres.asso.fr/>
Salariés : 1
Bénévoles : 51



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 14 avril 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Seniors

Domaine(s) : Santé, Isolement

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Williatte, « Les projets personnalisés d'accompagnement des Petits Frères des Pauvres à Saint-Denis », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association, les petits frères des Pauvres, a été créée au sortir de la guerre par Armand Marquiset, en 1946. Elle identifie les personnes âgées comme les plus pauvres de la société. Sa première priorité a été de leur offrir à manger dans une période de rationnement. Progressivement, l'association mute et se consacre aux problèmes du monde contemporain : la solitude des seniors. L'isolement social n'est pas une réalité définissable mais avant tout un sentiment de solitude et d'inutilité. Les petits frères des Pauvres s'installent à Saint-Denis à la demande de la Mairie en 2000.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Soutenir des personnes âgées vivant dans la pauvreté pour remédier à leur isolement social
- Apporter un accompagnement personnalisé

ACTIONS MISES EN OEUVRE

* PUBLIC VISE : en priorité les personnes âgées de plus de 60 ans avec de bas revenus, en situation d'isolement et volontaires pour être accompagnées. Il peut s'agir de personnes vivant seules, en foyer logement ou en maison de retraite.

* ORIENTATION & PRISE EN CHARGE :

- orientation le plus souvent par les partenaires sociaux (CCAS, Clic et Logement-Foyer Basilique du quartier Floréal)

- les bénévoles rencontrent les personnes orientées à leur domicile pour remplir un dossier de signalement.

- les décisions de mise en accompagnement sont prises collectivement en commission.

* 3 TYPES D'ACCOMPAGNEMENT :

- visites hebdomadaires au domicile ou en hébergement collectif dans une configuration 3x3. Chaque semaine, 3 bénévoles rendent visite à tour de rôle à 3 personnes âgées.

- accueil au local pour les personnes âgées qui ont l'envie et la force de se déplacer. 4 bénévoles accueillent tous les lundis après-midi jusqu'à 18 personnes.

- accompagnement téléphonique : tout au long de l'année, des bénévoles appellent deux fois par semaine les personnes ne souhaitant pas de visites à domicile. 2 bénévoles pour 7 personnes.

* ACTIONS COLLECTIVES : événements ponctuels (réveillon, colis de Noël...), activités régulières (repas au restaurant des petits frères des Pauvres à Paris, repas au local, sorties mensuelles en petit groupe...), séjours de vacances (10 jours tous les ans en pension complète) et projets personnalisés si nécessaire (séjours familiaux à l'étranger, aide sociale / administrative / financière et logement dans le parc locatif de la Fondation des petits frères...)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 72 personnes âgées en difficulté accompagnées : une majorité de femmes nées entre 1920-1940, la moitié vit à leur domicile et l'autre moitié en hébergement collectif
- Dans la plupart des cas, les personnes ne bénéficient que d'1 des 3 formes d'accompagnement. Dans tous les cas, elles ont un lien avec un bénévole au moins une fois par semaine.
- Les accompagnements durent jusqu'à la fin de la vie des personnes (entre 2000-2015, seulement 3 décisions d'arrêt d'accompagnement).
- En 2016, 3 personnes relogées
- Relation de confiance (voire, souvent, véritable lien d'amitié)

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Les accompagnements proposés tirent leur originalité de la manière d'appréhender la question sociale. Les petits frères des Pauvres cherchent à donner « les fleurs avant le pain », c'est-à-dire apporter un soutien affectif. L'aide sociale n'est pas traitée sous le prisme de l'utilité mais à travers les questions de personnalité, de dignité et du droit de chacun à la socialisation. Ainsi, l'autonomie affective est visée avant l'autonomie matérielle : c'est la base de la reconstruction des individus pour affronter plus sereinement leur quotidien.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie de Saint-Denis, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Centre Local d'Information et de Coordination, réseau Equip'Age, associations partenaires (Secours Populaire, Secours Catholique, Secours Islamique, Conférences Saint-Vincent de Paul en particulier), Logement-Foyer AREPA Basilique. Le salarié des petits frères est membre des Conseils d'Administration du CCAS de Saint-Denis et de l'association Sillage (Clic).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Problème récurrent du recrutement de bénévoles : nombre d'entre eux sont en situation précaire, ce qui ne leur permet pas de s'engager sur le long terme.
- La pudeur et la faiblesse des personnes âgées les empêchent d'émettre des désirs.
- Des situations sociales et administratives parfois très complexes à accompagner.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Coordinations mensuelles avec les travailleurs sociaux de la Mairie afin de mettre en place des concertations d'actions d'accompagnements complémentaires
- Les personnes hors critères sont réorientées vers les partenaires.
- 17 nouveaux bénévoles recrutés en 2015
- Formation des bénévoles

Améliorations futures possibles :

Enquêter sur la typologie des bénévoles afin d'identifier les bassins de recrutement porteurs

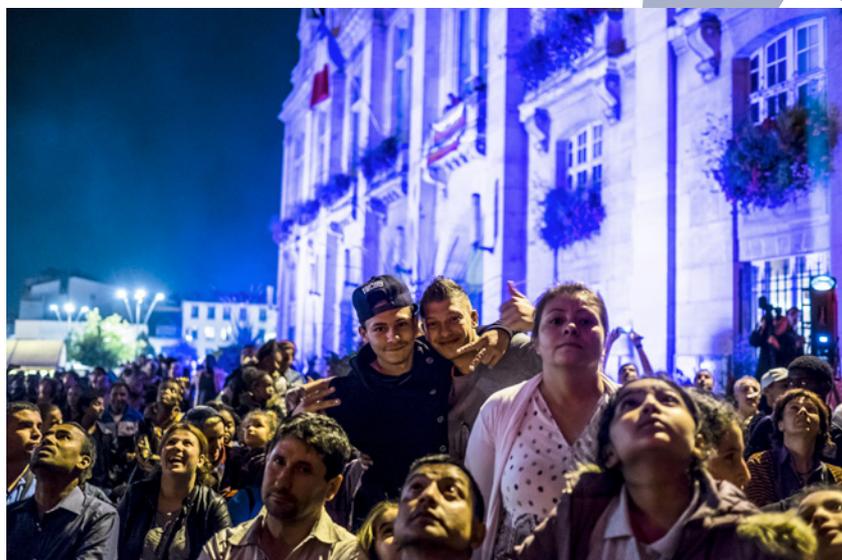
Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Chaque personne accompagnée bénéficie d'un projet personnalisé d'accompagnement :
- > décision de mise en accompagnement prise en concertation avec les personnes accompagnées et les bénévoles de la Commission d'Evaluation, qui déterminent la forme d'accompagnement la plus adaptée en fonction des besoins, désirs et capacité de chaque personne
- > élaboration d'une fiche personnalisée pour les situations complexes (document d'une trentaine de pages constitué par des stagiaires assistants de service social)
- > projets évolutifs : la situation de vie de la personne accompagnée est régulièrement réévaluée par les bénévoles de l'équipe et le salarié. Les réunions d'équipes constituent un véritable soutien aux bénévoles et permettent d'adapter le projet d'accompagnement.
- Le système de roulement 3x3 des visites à domicile permet de croiser les regards et éviter des relations de dépendance.

Chapitre 2 :
**DES INITIATIVES
FACILITANT
L'INSERTION
PROFESSION-
NELLE**



Pique-Nique concert (août 2014)



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)



Départ du marathon de la Voie Royale

Les ateliers d'Artis Multimédia pour faciliter la réinsertion sociale et professionnelle à Saint-Denis

Résumé : Depuis 2004, l'association Artis Multimédia lutte contre les nouvelles formes d'exclusion de la société de l'information. Elle propose divers ateliers, notamment structurés autour des multimédias, pour apporter les compétences nécessaires à la réinsertion.

AUTEUR(S)

Rachida Hamdan

Directrice

artis.multimedia @orange.fr

Fiche rédigée par :

Ludovic Fillols

PROGRAMME

Démarrage : 2004

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : 187000 €

Origine et spécificités du financement :
Mairie de Saint-Denis (à hauteur de 3%),
CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), FEI (Fonds Européen pour l'Intégration) et fondations privées (Orange et Cetelem)

ORGANISME(S)

Artis Multimédia

2 Passage Germinal

93200 Saint-Denis

<http://artis-multimedia.asso-web.com/>

Salariés : 5

Bénévoles : 8



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 01 décembre 2015

Solution(s) : Education, Emploi, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Enfants de moins de 5 ans

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Travail, Éducation, Formation

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Hamdan, « Les ateliers d'Artis Multimédia pour faciliter la réinsertion sociale et professionnelle à Saint-Denis », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association Artis Multimedia a été fondée en 2004 par un groupe de jeunes diplômés d'une formation de technicien informatique. Initialement, l'association luttait contre la fracture numérique. Ses champs d'intervention se sont progressivement élargis en fonction du public et du terrain d'implantation. Aujourd'hui, l'association s'est spécialisée dans différents types d'action favorisant la réussite scolaire et la réinsertion professionnelle.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter la réussite scolaire et la réinsertion professionnelle
- Lutter contre les nouvelles formes d'exclusion de la société de l'information
- Soutenir l'appropriation sociale et citoyenne des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Accroître l'autonomie des personnes

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Ateliers de formation (alphabétisation à visée professionnelle, formation bureautique, aide au devoir, formation à la conduite, cuisine...), sous forme de groupe de 10 à 15 personnes avec un formateur professionnel, au sein des locaux de l'association.
- La durée de l'accompagnement est de moyenne voire de longue durée (ex. environ un an pour les ateliers d'alphabétisation. Le soutien scolaire peut durer plusieurs.)
- Actions ponctuelles pour favoriser l'échange entre les personnes et les générations (sorties, repas...)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le public est composé de toutes les classes d'âge mais est majoritairement féminin (75%).
- En 2014, 998 personnes ont été aidées, dont 215 enfants âgés de 6 à 16 ans.
- Meilleurs résultats scolaires pour les enfants
- Réinsertion professionnelle pour les adultes : beaucoup de femmes trouvent un emploi dans le service à la personne
- Reconnaissance de la CAF dans le cadre de la mission CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Artis Multimédia a orienté ses actions autour des nouvelles techniques informatiques et communicationnelles en vue de répondre aux différentes demandes de façon complémentaire (formation bureautique, alphabétisation, conduite...).

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie de Saint-Denis (mise à disposition de locaux, de matériel et de moyens de transports), Conseil Général, Conseil Régional et Plaine de Saveurs (Artis Multimédia est un membre fondateur)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Difficultés financières pour rémunérer les salariés de l'association et lancer de nouvelles initiatives
- Manque de réactivité pour améliorer le programme sur l'alphabétisation
- L'association a longuement attendu avant de disposer de locaux. Elle a été hébergée par la mission locale et par Objectif emploi pendant plusieurs années avant d'obtenir les locaux fournis par la mairie.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- La directrice de l'association a développé la communication de l'association à travers Facebook pour pouvoir garder un lien avec les gens qu'elle aide et notamment les jeunes.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Adaptation aux spécificités du territoire : des ateliers ont été montés pour répondre aux demandes des bénéficiaires. Le programme d'alphabétisation pour les jeunes a ainsi été impulsé par les parents bénéficiaires, qui ont amené leurs enfants. Si au départ les actions étaient dédiées aux populations fragilisées, Artis Multimédias propose désormais une multiplicité d'actions s'adressant à tous les publics de Saint-Denis
- Durée des accompagnements (moyenne à longue) qui permet un suivi

"Proximité": un parrainage de proximité pour les jeunes

Résumé : L'association Proximité agit au cœur des quartiers populaires d'Ile-de-France en faveur de l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes, en leur proposant un accompagnement individuel par des bénévoles actifs dans le monde du travail.

AUTEUR(S)

Matthieu Lantier

Directeur

m.lantier @proxite.com

Fiche rédigée par :
Alice Balguerie

PROGRAMME

Démarrage : 2002

Lieu de réalisation : Ile-de-France

Budget : 500000 €

Origine et spécificités du financement :
25% taxe d'apprentissage; 50% privés
(fondations, mécénats), 25% public

ORGANISME(S)

Proximité

5 rue Jean Jaurès

93200 Saint Denis

<http://www.proxite.com/>

Salariés : 12

Bénévoles : 100



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 01 juillet 2015

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Education, Emploi

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Elèves, étudiants, Adolescents

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Travail, Éducation, Formation

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lantier, « "Proximité": un parrainage de proximité pour les jeunes », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association Proximité est née d'un projet de bénévoles à Saint Denis en 2002 qui, au contact des jeunes, ont été marqués par leurs difficultés scolaires. Leur famille n'arrivait pas à les accompagner dans leurs études, et ne comprenait pas toujours les rouages du système scolaire. Proximité est un projet de parrainage de personnes actives pour aider les jeunes. Assez vite, la méthodologie s'est formalisée autour de plusieurs idées :

- établir un lien avec le monde du travail : les parrains bénévoles sont tous actifs
- s'adresser à tous les jeunes : le seul critère étant leur motivation et leur curiosité
- construire une relation de confiance

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser la progression des jeunes et leur autonomie
- Favoriser l'ouverture à l'autre et la construction du lien social

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les salariés font connaître Proximité auprès des établissements scolaires, des services de l'aide sociale à l'enfance, des missions de lutte contre le décrochage scolaire... Le bouche à oreille permet également d'amener de nouveaux jeunes.
- Les parrains et les filleuls s'engagent pour au moins une année scolaire, sur la base d'un échange réciproque. Les premiers sujets abordés sont les difficultés scolaires du filleul. L'accent est également mis sur les questions d'orientation, sur les recherches de stage... Le parrainage n'a pas de durée maximum ; il se termine idéalement quand le jeune se sent suffisamment autonome ou qu'il a atteint son objectif.
- Les salariés de Proximité accompagnent ce parrainage. Les parrains reçoivent au début une formation et des supports pédagogiques, et sont ensuite conviés à d'autres formations pédagogiques (assurées par l'association Entraide Scolaire Amicale) ainsi qu'à des moments d'échanges entre pairs (café des parrains par exemple)
- En parallèle du parrainage, Proximité organise des sorties collectives : rencontres professionnelles, sorties culturelles ou sportives, pour favoriser la convivialité au sein de l'association et l'ouverture des jeunes vers l'extérieur. Avec l'accord des parents, les parrains et les filleuls peuvent aussi faire des sorties en binôme

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 6 antennes développées en Ile de France, et une nouvelle antenne ouverte à Toulouse à la rentrée 2015
- Moins de 5% d'abandon en cours d'année
- Les parrainages durent en moyenne 2 ans et demi
- Plus de 550 jeunes suivis en 2015 (dont 215 à Saint-Denis et Plaine Commune)
- Bonne fidélité des parrains : s'engagent pendant 3 ans en moyenne
- Proximité a mesuré les impacts de ses actions en 2012 :
 - 90% de réussite au bac,
 - + de 3 rencontres par mois en moyenne ;
 - Parrainage ont permis le 1er contact avec le monde du travail voire 1ères expériences
 - 90% des jeunes rentrent dans la filière qu'ils ont choisie
- Impacts sur les jeunes : confiance en soi, capacité à construire un projet professionnel même chez les collégiens, encouragement à l'effort
- 95% des parrains disent que le parrainage leur permet de développer des compétences : capacité d'écoute, inventivité, changement de méthode

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Les actions de Proximité se distinguent d'autres programmes de parrainage par plusieurs aspects :

- faire le lien entre les questions de scolarité et d'insertion professionnelle
- s'adresse à tout public : Proximité prend les jeunes au cœur des quartiers populaires, là où ils en sont, ne cible pas des jeunes en particulier. Il y a ainsi une grande mixité, ce qui est aussi le cas chez les parrains.
- approche locale : en cohérence avec l'environnement dans lequel évolue le jeune, et avec la volonté de construire des alliances avec les acteurs locaux.
- les parrains sont accompagnés par un salarié de l'association

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Entreprises partenaires: financements, vivier de bénévoles, fenêtre vers le monde du travail. Ce sont des partenariats qui se construisent dans la durée
- Collectivités locales
- Association Entraide Scolaire Amicale
- Etablissements scolaires
- Associations de prévention et d'aide sociale à l'enfance

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Recruter des bénévoles

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Créer de nouveaux partenariats, prospection de nouvelles entreprises
- Développer le bouche à oreille : en mettant en avant des parrains ambassadeurs par exemple
- Renouvellement de la communication sur l'association
- Passer par des plateformes comme France Bénévolat

Améliorations futures possibles :

- Pour l'instant, Proximité va voir les établissements scolaires locaux un par un, mais préférerait avoir une porte d'entrée académique aussi
- Proximité s'est concentré sur les entreprises présentes localement, et n'a pas encore exploré les solidarités locales (les habitants du quartier par exemple pourraient aussi être parrains, même s'ils ne travaillent pas dans une entreprise dans le quartier)
- Davantage développer la vie associative dans les antennes locales.
- S'intéresser davantage à l'implication des parents. Pour l'instant, ils sont présents pour la première inscription et pour les bilans, mais il n'y a pas de temps dédiés aux parents.

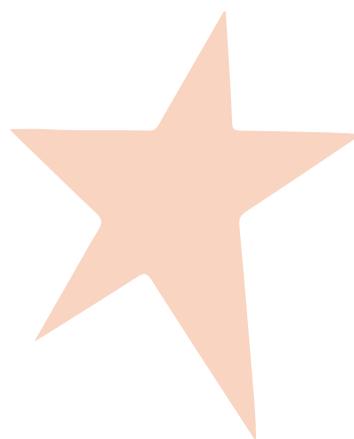
Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Parrains et filleuls sont volontaires, et prennent un engagement réciproque
- La mixité des jeunes accueillis (niveau de difficulté, contextes sociaux et familiaux différents) permet de ne pas être stigmatisé.
- Individualisation de l'accompagnement, avec une attention apportée à la relation
- Régularité et durée de l'accompagnement de qualité

Chapitre 3 :
**DES INITIATIVES
POUR ACCEDER
AU LOGEMENT
ET AMELIORER
L'HABITAT**



Vue aérienne de Saint-Denis



PACT de l'Est parisien : réhabilitation de l'habitat en Seine-Saint-Denis grâce à une mutualisation du financement

Résumé : L'association PACT de l'Est parisien est spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. Dans un contexte de réductions des financements, elle a imaginé un financement alternatif mutualisé sous forme de sécurisation du prêt.

AUTEUR(S)

Yves Le Soudéer

Directeur du Pact de l'est parisien

ylesoudeer @pact93-94.org

Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : 1955

Lieu de réalisation : Seine-Saint-Denis et Val de Marne

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

ORGANISME(S)

PACT de l'Est parisien

54-56, Avenue du Président Wilson

93104 Montreuil Cedex

<http://www.pact93-94.org>

Salariés : 88

Bénévoles : 22

Adhérents : 22



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 21 avril 2015

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Exclusion et isolement, Logement

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Population urbaine

Domaine(s) : Logement

Pays : France, Île-de-France

Envergure du programme : Locale

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Le Soudéer, « PACT de l'Est parisien : réhabilitation de l'habitat en Seine-Saint-Denis grâce à une mutualisation du financement », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le PACT de l'Est parisien accompagne les personnes modestes dans la réhabilitation, l'amélioration et l'adaptation de leurs logements, dans les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. L'accès aux prêts pour travaux est de plus en plus difficile pour les particuliers ayant de faibles revenus. Les banques ont conscience du risque de défaut de paiement des emprunteurs et les collectivités subissent des réductions budgétaires. Face à ces restrictions et au besoin persistant d'améliorer un habitat dégradé, le PACT de l'Est parisien s'est tourné vers des financements alternatifs pour conduire ses actions.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Mettre en place un financement alternatif, fondé sur un accès à un crédit pour travaux souscrit auprès d'une banque et dont l'assurance et les intérêts de crédit seraient financés par les collectivités
- Améliorer le taux de réussite des demandes de travaux déposées. Passer de 12% à 6% de dossiers non aboutis, dont une part est liée au financement
- Accompagner les politiques publiques et privées en termes de logement, et indirectement soutenir la relance économique du secteur artisanal qui œuvre dans ces travaux d'habitat

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Ces actions sont ouvertes à un public large: en pratique, toute personne ayant des besoins en termes d'amélioration de son habitat (avec un plafond de 3 SMIC, mais pas de seuil), moyennant une participation de 16 euros. Ce financement permettra un accès au financement bancaire pour des personnes qui n'y auraient pas eu accès seules.

- Un accompagnement dans la durée pour tout type de projet d'amélioration du logement : travaux (de 8 à 24 mois), intervention pour l'éco-habitat (de 4 mois à 1 an), relogement (de plusieurs mois à plusieurs années) et pour les Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH, jusqu'à 5 ans)
- Une intervention administrative et technique (urbanisme, architecture, ergonomes...)

Le projet du cofinancement:

- Le risque lié au crédit est couvert par les collectivités qui prennent en charge les intérêts du prêt. Cette participation leur permet de continuer à financer en partie les projets mais à des coûts moindres qu'auparavant. L'ANAH est responsable de cette sécurisation des prêts. Sa contribution est proportionnelle à la proximité : plus l'acteur est un acteur de terrain, plus son financement sera important.
- Une responsable administrative et financière vérifie la faisabilité des projets. Le directeur conduit les négociations avec les partenaires.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014 :

- 3.600 demandeurs d'intervention accompagnés
 - Personnes maintenues à domicile (par exemple des personnes âgées grâce à l'aménagement et à l'accès à la salle de bain)
 - Amélioration des conditions de santé (lutte contre le saturnisme...), renforcement de la sécurité électrique, installations dotées d'une meilleure consommation énergétique, isolation thermique...
 - 12% de non-adhésion des bénéficiaires entre un dépôt de dossier et la mise en œuvre d'une intervention
 - Amélioration de l'image des quartiers
-

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Les travaux sont réalisés selon une mutualisation du risque ainsi qu'une mutualisation du financement des intérêts de crédit et de frais d'assurance de prêt.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Conseil Général, Conseil Régional, Communautés de communes ou d'agglomérations, Villes, ANAH, CCAS, CAF et 1% logement (partenariat relatif aux dossiers qui n'entrent pas dans les conditions de revenus et relèvent de l'aide sociale, ou sont éligibles au 1% logement)
 - En cours : partenariat avec une banque coopérative et mutualiste
-

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Frilosité des banques pour contribuer aux projets : les convaincre de l'intérêt général et de l'intérêt social individuel

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Forte couverture territoriale pour être au plus près du terrain d'action et des habitants : agences, antennes d'OPAH, permanences d'accueil du public en mairie et résidences sociales
- Une équipe pluridisciplinaire (85 collaborateurs) organisée en 7 pôles d'activités (le pôle Politiques Locales de l'Habitat ; le pôle Ingénierie sociale ; le pôle Adaptation et Accessibilité ; le pôle Eco-Habitat ; le Pôle Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ; le Pôle Logement Insertion et Hébergement ; l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)). Une expertise développée sur toute la chaîne technico-administrative, notamment l'ingénierie sociale et financière. Des compétences techniques et administratives.
- Une collaboration avec les collectivités territoriales et des partenaires bancaires
- La mise en confiance du particulier et l'accompagnement dans son projet
- La communication au public

Le projet ACHIEVE en France : les visites à domicile comme outil de lutte contre la précarité énergétique

Résumé : ACHIEVE est une expérimentation européenne de lutte contre la précarité énergétique, dont l'objectif est la comparaison des bonnes pratiques en Europe et l'évaluation de l'impact d'actions de visites à domicile. Le CLER a coordonné l'ensemble des partenaires européens du projet, et Croix-Rouge insertion- IDEMU a déployé le projet sur un territoire d'expérimentation (Plaine Commune)

AUTEUR(S)

Julie Solenne

Responsable énergie et précarité

julie.solenne @croix-rouge.fr

Fiche rédigée par :
Emeline Brun

PROGRAMME

Démarrage : Mai 2011 - avril 2014

Lieu de réalisation : Plaine Commune
(Communauté d'Agglomération en Seine-Saint-Denis)

Budget : 203800 €

Origine et spécificités du financement :
Intelligent Energy Europe, Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, EDF,
Budget du projet sur 3 ans pour
Croix-Rouge insertion IDEMU

ORGANISME(S)

IDEMU - Croix Rouge Insertion

17 rue des Ursulines

93200 Saint Denis

<http://www.idemu.org>

Salariés : 30

Bénévoles : N/C



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 16 mars 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : Coordination des actions, Précarité énergétique

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Logement, Énergie

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Solenne, « Le projet ACHIEVE en France : les visites à domicile comme outil de lutte contre la précarité énergétique », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

ACHIEVE, né suite à un appel à projet de Intelligent Energy Europe, est une action européenne composée de plusieurs pays (Allemagne, Bulgarie, Slovénie, Royaume-Uni et France), visant à développer des solutions concrètes de lutte contre la précarité énergétique, et menée pendant trois ans. Au départ, deux grands constats : le manque de coordination entre les nombreux dispositifs et acteurs intervenant dans le domaine, et la diversité de profil des publics concernés, ce qui nécessite des visites à domicile des ménages pour agir correctement et de façon personnalisée.

Au sein du projet ACHIEVE, chaque pays a décliné une expérimentation pour tester des réponses possibles à ces constats (Voir « En Savoir Plus »)

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Réaliser un diagnostic territorial, faire un état des lieux et identifier les acteurs à mobiliser pour repérer les ménages en précarité énergétique
- Former à un nouveau type de métier pour intervenir au domicile des ménages identifiés
- Accompagner, conseiller les ménages, installer des équipements économes et les orienter vers des solutions de long-terme

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Analyse des bonnes pratiques en Europe et choix d'un modèle de projet mené par CARITAS en Allemagne. Territoire pilote en France : Communauté d'Agglomération de « Plaine Commune » en Seine-Saint-Denis. Durée : mai 2011 – avril 2014

Méthodologie d'intervention :

- Recrutement et formation de chargés de visite (en insertion professionnelle ou en service civique) : formation de 60 heures par IDEMU-Croix Rouge Insertion sur les aspects techniques et thermiques, mais aussi sur la communication et la psychologie auprès d'un public précaire
- Repérage des ménages via les travailleurs sociaux principalement, mais également le tissu associatif local et ERDF
- Visite à domicile (VAD) avec installation de matériel économe : 2 visites
- 1ère visite : diagnostic socio-technique (relevé de données sur la consommation et pratiques du ménage)
- 2ème visite : 2 semaines après : installation d'équipements économes sur mesure, remise d'un rapport avec un plan d'économies réalisable (sur la base des équipements présents, des factures et d'éco-gestes)
- Orientation des ménages vers des solutions plus pérennes, adaptées à chaque situation, grâce à une identification préalable des acteurs du territoire
- Evaluation du projet : réalisé par un cabinet externe sur la base d'une enquête téléphonique auprès de 87 ménages et d'un entretien auprès de 7 ménages

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

500 ménages identifiés (à 60% par des travailleurs sociaux) et 353 visites à domicile réalisées.

Profil majoritaire : chauffage électrique, locataires du parc privé, famille monoparentale, Taux d'Effort Énergétique moyen de 17%

Bilan des interventions : en moyenne, 11 équipement remis par ménage, soit un investissement de 68€ pour des économies moyennes de 172€

Estimation de l'impact des éco-gestes : 116€ d'économies en moyenne (calculé sur la base de la consommation théorique avant/après la mise en place des éco-gestes choisis par le ménage)

80% des ménages interrogés estiment que les visites ont permis de faire baisser leur facture (en moyenne de 27%)

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

L'originalité de ce projet réside dans son échelle européenne et sa visée comparative entre les expérimentations de 5 pays différents. La volonté de créer un « métier » nouveau (chargé de visite à domicile) est également un aspect innovant. La méthodologie créée par ce projet est aujourd'hui généralisée à une échelle nationale dans le cadre des SLIME (voir améliorations futures possibles).

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Partenaires financeurs : Intelligent Energy Europe, Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, EDF

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Mobilisation des travailleurs sociaux : les travailleurs sociaux transmettaient peu de repérages au début car ils avaient des réticences à communiquer des informations sensibles et confidentielles sur les ménages qu'ils accompagnent
- Repérage des ménages hors champ de l'action sociale : les associations locales ont eu des craintes de mal orienter ou identifier, malgré les actions de sensibilisation, et des difficultés face à la charge de travail supplémentaire que cela représentait
- Absence de portage politique : nécessité de réaliser un gros travail de mobilisation pro-actif par les « petites portes », qui prend beaucoup plus de temps

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mobilisation des travailleurs sociaux : instauration d'un climat de confiance via des réunions d'équipe et des sensibilisations. Un élément important a été la décision de transmettre le rapport (avec autorisation des ménages) aux donneurs d'alerte : cela a permis de mieux les impliquer en leur fournissant plus d'informations sur leur public.

Améliorations futures possibles :

La méthodologie mise au point par le programme ACHIEVE a servi de cadre à celle utilisée aujourd'hui par le programme national des SLIME (Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) porté par le CLER, destiné à accompagner les dispositifs locaux de lutte contre la précarité énergétique en se concentrant sur le repérage et le conseil personnalisé aux ménages modestes, via des visites à domicile. L'objectif est de dupliquer localement ce type de projet de visites à domicile en fournissant la méthodologie et les outils à des collectivités locales.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Un portage politique
- Dynamique de mise en place des partenariats : avoir une connaissance du territoire, une implantation, une connaissance des acteurs et de leur rôle
- Mobilisation et mise en réseau des partenaires : aspect chronophage mais à ne pas négliger, travail de (re)sensibilisation constant en raison du turn-over important chez les travailleurs sociaux et structures associatives
- Être prêt à consacrer un temps important pour chaque bénéficiaire (entre 1 et 2 journées de travail)

Pour plus d'informations, consulter le rapport final (rubrique « En Savoir Plus »)

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet du projet ACHIEVE : <http://www.achieve-project.eu/>

Présentation du retour d'expérience : voir annexe

Rapport final téléchargeable :

http://www.achieve-project.eu/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=29%3Afr-evaluation&Itemid=6&lang=fr

Chapitre 4 :
**DES INITIATIVES
POUR UNE
PLUS GRANDE
AUTONOMIE
DES PUBLICS**



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)

La Lutte contre le surendettement en Seine-Saint-Denis par CRESUS

Résumé : Depuis 2008, la Fondation Crésus (Chambre REgionale de SUrendettement Social) déploie un réseau national pour accueillir, écouter et accompagner les ménages surendettés. Son antenne en Seine-Saint-Denis agit en faveur de la lutte contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière pour tous.

AUTEUR(S)

Maxime Pekkip

Responsable prévention

m.pekkip

@cresus-partenaire.org

Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : 2008

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : 640000 €

Origine et spécificités du financement :
100% auto financée, aucune subvention publique. Nos prescripteurs (Banques, employeurs, assureurs, mutuelles, établissements de crédit) paient pour l'accompagnement de leurs clients

ORGANISME(S)

Fondation CRESUS

25 rue de Lausanne

67000 Strasbourg

<http://www.espace-partenaire.org>

Salariés : 19

Bénévoles : 600

Adhérents : 20000



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 28 avril 2015

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Economie solidaire, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Fondation*

Bénéficiaires : *Universel*

Domaine(s) : *Finance, Budget*

Pays : *France*

Envergure du programme :

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Pekkip, « La Lutte contre le surendettement en Seine-Saint-Denis par CRESUS », **Journal RESOLIS** (2015)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Créée en 2008, la plate-forme d'accompagnement et de prévention du surendettement Crésus (Chambre REgionale de SUrendettement Social) a accompagné plus de 8000 ménages envoyés par des prescripteurs (établissements bancaires et financiers). Crésus est présent en Seine-Saint-Denis, où les accompagnements et les formations sont très fréquentés.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Accueillir, écouter et accompagner les ménages surendettés
- Agir en faveur de la lutte contre l'exclusion par l'éducation et la formation financière de tous
- Réduire d'un tiers les cas de surendettement en France

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Mise en place et fonctionnement d'une plate-forme
 - Coaching et accompagnement budgétaire par téléphone sur des durées allant de 89 à 130 jours
 - « Dilemme »: le jeu d'éducation financière. Organisation de sessions dans diverses structures (Centre de Formation d'Apprentis, centre Etablissement Public d'Insertion de la Défense, missions locales, entreprises...)
- Parmi ces ménages, et sur les 2 dernières années, 238 résident en Seine-Saint-Denis. Parallèlement une dizaine de sessions dilemme ont été organisées (jeu et programme d'éducation budgétaire, qui a bénéficié à 200 personnes sur un total de 300 sessions sur l'ensemble de la France.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En Seine-Saint-Denis :

- En 2013 et 2014 : 238 ménages accompagnés et 200 participants à la dizaine de sessions Dilemme
- Lors de leur premier diagnostic, les ménages prescrits ont un reste à vivre moyen de -7€ hors dépenses alimentaires hygiène et habillement. Après un travail de fond sur la structure de leur dette et de leur budget lors d'un accompagnement d'une durée de 89 à 120 jours, seulement 43% des ménages transmis déposent un dossier de surendettement
- Le taux de re-dépôt des ménages accompagnés n'est que de 2%.
- Développement constant de Dilemme : plus de 400 boîtes de jeux vendus, 400 formateurs pour animer et plus de 3.000 personnes touchées.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

- Co-création réalisée avec les parties prenantes du surendettement.
- La fondation CRESUS est entièrement auto financée et ne fait l'objet d'aucune subvention publique.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Plus de 40 partenaires privés (banques, établissements de crédits, mutuelles et employeurs)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

La demande est supérieure aux capacités de suivi de Crésus.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Recrutement constant et formation continue
- Recours aux nouvelles technologies afin d'optimiser le temps de travail et augmenter la capacité d'accueil
- Mécénat et bénévolat d'entreprise pour des missions d'audit et de la gestion du débordement (Allianz, Accenture, BCG, AXA, IMA, Docapost)
- Intraprenariat et formation de plateformes et de services dédiées au sein des entreprises partenaire (CED chez Cetelem, L'appui à La Banque Postale). Transfert de compétence et internalisation des situations les moins compliqués.

Améliorations futures possibles :

Implantation d'association sur les territoires en demande. Crésus pourrait les former sur les activités d'accompagnement.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Reconnaissance et visibilité du dispositif
- Connaissance du dispositif par les institutions et les acteurs du terrain
- Capitalisation de cette expérience et de ces données par la recherche fondamentale et appliquée
- Meilleure connaissance scientifique et institutionnelle du phénomène de surendettement

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

CRESUS travaille déjà avec des chercheurs qui exploitent leurs données dans divers champs allant de la médecine (surendettement et santé), sociologie et économie...

La co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques en Seine-Saint-Denis, pour la participation effective de ses habitants

Résumé : En janvier 2015, le centre de ressources Profession Banlieue et ATD Quart-Monde ont proposé une co-formation originale aux professionnels et aux élus de Seine-Saint-Denis pour acquérir les qualifications facilitant la participation des habitants sur leur territoire.

AUTEUR(S)

Candice Vincent
Cheffe de projet
cvincent.pb@gmail.com

Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : 22 janvier 2015
Lieu de réalisation : Pierrelaye
Budget : 36000 €
Origine et spécificités du financement :
Préfecture du département de Seine-Saint-Denis (22.000€), Bourse expérimentale (10.000€) et les 7 villes participantes (4.500€)

ORGANISME(S)

Professions Banlieue, ATD
Quart-Monde
15 rue Catulienne
93200 Saint-Denis
<http://www.professionbanlieue.org>
Salariés : 6
Bénévoles : 0
Adhérents : 150



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 21 avril 2015

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Démocratie et bonne gouvernance, Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France*

Bénéficiaires : *Professionnels*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Participation citoyenne, Éducation, Formation*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Vincent, « La co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques en Seine-Saint-Denis, pour la participation effective de ses habitants », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Profession Banlieue est un centre de ressources au service des acteurs de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis. La Loi sur la ville et la cohésion urbaine adoptée (Loi Lamy de février 2014) a rendu obligatoire la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires. Suite à quoi, Profession Banlieue a mis en place une co-formation pour répondre aux besoins de qualification et d'apports méthodologiques des acteurs en charge de la constitution des contrats de ville. Cette co-formation s'articule autour de la méthode du croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde sur le thème de la participation des habitants en situation de pauvreté.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Apprendre à se connaître et à se comprendre, entre acteurs de la politique de la ville et personnes en situation d'exclusion
- Développer et renforcer les compétences pour agir ensemble (représentants institutionnels et personnes en grande difficulté) dans le cadre de la politique de la ville
- Apprendre à faire place à l'autre et à son savoir spécifique
- Questionner et faire évoluer les représentations, les pratiques, les logiques d'action
- Identifier les conditions pour améliorer concrètement l'intercompréhension et l'interaction

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 1- Définition du public cible : les élus et agents des villes en charge de la démocratie locale ; les délégués du Préfet ; les militants ATD Quart-Monde
- 2- Lancement d'un appel à candidature : sur la douzaine de villes candidates, 7 ont été retenues car elles respectaient les conditions fixées (en termes d'engagement, de présence, de participation d'un trinôme élu / professionnel / délégué du Préfet par ville).
- 3- L'organisation des 4 journées de co-formation dans les locaux d'ATD Quart-Monde à Pierrelaye. Les personnes en situation de précarité sont à la fois formatrices et formées comme les professionnels et les élus.
- 4- Le travail est interactif : un processus pédagogique garanti par des animateurs formés au croisement des savoirs et des pratiques. Il y a une alternance entre travail individuel et collectif en groupe de pairs et séances plénières.
- 5- A venir : suivre la mise en place des conseils citoyens en Seine-Saint-Denis et évaluer les incidences bénéfiques de la co-formation et les améliorations possibles dans les villes participantes.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- A ce jour, 28 bénéficiaires
- Implication des acteurs : 95% de taux de participation (y compris pour la matinée de restitution qu'ils avaient préparée)
- Réflexions collectives ayant permis l'identification de pistes d'action

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Cette initiative repose sur le principe que les personnes les plus précaires possèdent un savoir d'expérience, des connaissances sur le monde environnant et des idées sur les moyens de lutter contre l'exclusion. Ces personnes par conséquent sont des acteurs incontournables de la construction des politiques les concernant. Cette co-formation s'appuie ainsi sur leurs savoirs et sert de socle à la co-construction effective de la politique de la ville.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

ATD-Quart Monde (opérationnel), Préfecture de Seine-Saint-Denis (opérationnel et financier) et CGET (financier)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Même si la Préfecture de Seine-Saint-Denis garantit le co-financement, l'équilibre financier a été difficile à trouver (rémunération de l'animation opérée par ATD Quart-Monde et des 6 militants en situation de précarité ayant participé à la co-formation).
- Difficulté à réunir un triptyque d'acteurs pour certaines villes : possibles oppositions politiques de quelques élus, plus ou moins rétifs à la participation directe des habitants aux processus décisionnels.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Recherche de subvention complémentaire, attribuée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (Cget) à travers la Bourse nationale d'expérimentation en faveur de la participation.
- Mobilisation des élus par les chefs de projet (rappel que la loi rend obligatoire la mise en oeuvre des conseils citoyens, coût attractif, délégués du préfet mobilisé par la Préfecture)

Améliorations futures possibles :

- Une prise en charge du financement de la participation des militants ATD Quart-Monde par une collectivité locale
- La capitalisation et la diffusion des résultats de cette recherche-action par Profession Banlieue et d'autres médias. Cette diffusion est en outre une des demandes du Cget (Commissariat général à l'égalité des territoires).
- Initier un partenariat avec un laboratoire de chercheurs pour les impliquer dans un projet de recherche sur la mobilisation des citoyens et la participation en Seine-Saint-Denis, notamment au travers du suivi de la mise en place des conseils citoyens.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Le programme a été conçu sur un cahier des charges précis. Les 7 villes participantes ont dû répondre aux exigences suivantes :
- pouvoir mobiliser un trinôme d'acteurs : un élu, un ou deux professionnels de la collectivité et le délégué du Préfet du territoire ;
- un engagement nominatif de chacun à participer aux 4,5 jours de co-formation
- une participation financière de chacune des villes retenues
- Profession Banlieue a fait appel à ATD Quart-Monde pour sa méthode bien spécifique de co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques qui a donné de bons résultats dans d'autres territoires, sur d'autres sujets.
- L'association Profession Banlieue fait intervenir régulièrement des chercheurs dans le cadre des actions de qualification qu'elle organise.
- Diffusion des analyses et résultats de cette co-formation via une plateforme numérique "Yallerparquatrechemins.fr"

Episol : l'EPIcerie SOLidaire du Secours Islamique à Saint-Denis

Résumé : Depuis 2007, le Secours-Islamique gère une épicerie solidaire à Saint-Denis pour rendre accessibles les biens de consommation de première utilité et pour réaliser des projets de familles en difficultés financières.

AUTEUR(S)

Mohamed El Ouardi

Coordinateur Administratif &
Social Département des
Missions Sociales France

elouardi
@secours-islamique.org

Fiche rédigée par :
Ludovic Fillols

PROGRAMME

Démarrage : 2007

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : 150000 €

Origine et spécificités du financement :
Dons de particuliers et subventions des
collectivités territoriales

ORGANISME(S)

Secours Islamique France

58-60 Bd d'Ornano

93200 Saint-Denis

<http://www.secours-islamique.org/>

Salariés : 5

Bénévoles : 5

Adhérents : 250



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 19 avril 2015

Solution(s) : *Economie solidaire, Education*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Bénéficiaires : *Population urbaine*

Domaine(s) : *Alimentation*

Pays : *France, Île-de-France*

Envergure du programme : *Locale*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : El Ouardi, « Episol : l'EPIcerie SOLidaire du Secours Islamique à Saint-Denis », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le Secours Islamique est né sous l'impulsion d'Islamic-relief Worldwide, association britannique menant des opérations humanitaires d'abord en Afrique (Ethiopie, puis Irak, Afghanistan...) puis en Europe (Bosnie, Kosovo...). Le Secours-Islamique s'installe en France en 1991. Son mode d'opération ne se limite plus à des problématiques d'urgence. Il développe désormais des programmes sociaux, dont celui de l'EPIcerie SOLidaire à Saint-Denis (Episol).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre accessibles des biens de consommation primordiaux et utiliser les économies permises pour la réalisation d'un projet reconnu par l'association

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le projet s'adresse à des personnes vivant dans les communes de Saint-Denis et de Saint-Ouen. Une assistante sociale de la mairie dirige la famille vers le Secours Islamique (familles monoparentales, personnes âgées, jeunes couples en recherche d'emplois, immigrés en attente de régularisation, réfugiés politiques...) et transmet une fiche de liaison. Cette fiche est analysée par le Secours Islamique.
- Pour bénéficier du programme « Episol », la famille doit avoir un projet. Par exemple : rembourser une dette (factures EDF, loyers), retrouver un emploi ou encore obtenir l'accès ou une régularisation aux droits sociaux.
- Episol met à la disposition des personnes des produits de première utilité (alimentation, hygiène..) pour un prix équivalent à 10% du coût réel. Les économies réalisées financent les projets des personnes.
- A l'origine, une famille pouvait bénéficier du programme jusqu'à six mois. Pour des raisons financières, cette durée a été réduite à trois mois. Une personne ayant bénéficié du programme pendant trois mois, doit attendre un an avant d'y recourir à nouveau.
- Organisation d'événements plusieurs fois dans l'année : ventes flash de produits (jouets, vêtements, ustensiles de cuisine...). Lors de ces journées, l'association prépare pour les bénéficiaires, une crêperie et des boissons chaudes et froides.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 250 personnes bénéficient du programme chaque année.
- Une étude d'ailleurs montrée que les personnes recourant à ce type de service favorisent largement les épiceries solidaires.
- Echange social favorisé par la convivialité

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Episol humanise la solidarité et préserve la dignité de ses bénéficiaires :

- Cette initiative ne se limite pas à une aide alimentaire, les bénéficiaires s'engagent à réaliser un projet. Ils sont dans une démarche active.
 - Contrairement aux colis alimentaires tous prêts, l'épicerie offre un véritable choix à ses bénéficiaires. Elle ressemble à une épicerie ordinaire où les usagers peuvent prendre ce qu'il désire. l'épicerie solidaire.
-

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- ANDES (Association Nationale des Epiceries Solidaires) qui a fourni le logiciel Escarcelle (permettant de gérer les caisses et le réassort des produits)
 - Association CLIC qui a fourni deux ordinateurs à l'association pour l'aider à mettre en place des journées de formation informatique pour les bénéficiaires
 - Travail en coopération avec Don en Nature et Revivre
-

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Difficultés principalement financières. Les dons des collectivités sont notamment très bas (1.500€ environ sur un budget cent fois supérieur) alors que l'association assure un service qui peut être considéré comme public.

Améliorations futures possibles :

L'association est en train de mettre en place un projet d'ateliers de formation. Ces formations viseraient à apprendre aux bénévoles à gérer leurs économies, utiliser les outils informatiques ou encore à avoir une alimentation saine et économique.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Organisation technique très pointilleuse : deux logisticiens chargés de gérer les commandes, de faire l'état de lieu, de gérer le nettoyage, de surveiller la température des chambres froides.

Le Basilic et le BLE de Dionys'sel 93 : des ingrédients pour un système d'échange local solidaire

Résumé : Dionys'sel 93 est un Système d'Echange Local qui organise, depuis 2006 à Saint-Denis, l'échange sans argent de savoirs, biens et services. Cette association organise par ailleurs des rencontres et des sorties dans un esprit de solidarité et de convivialité.

AUTEUR(S)

Evelyne André
Co-présidents
dionys'sel @free.fr
Frédéric Dinh

Fiche rédigée par :
Ludovic Fillols

PROGRAMME

Démarrage : 2006
Lieu de réalisation : Saint-Denis
Budget : 600 €

ORGANISME(S)

Dionys'sel 93
Maison des Associations de
St-Denis 19 rue de la Boulangerie
93200 Saint-Denis
<http://dionys'sel.communityforge.net/>
Salariés : 0
Bénévoles : 3
Adhérents : 35



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 19 avril 2015

Solution(s) : Développement territorial, Economie solidaire, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Universel, Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Coopération

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : André, « Le Basilic et le BLE de Dionys'sel 93 : des ingrédients pour un système d'échange local solidaire », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le SEL (Système d'Echange Local) est un système économique alternatif visant à mettre en avant « le lien plutôt que le bien ». Il trouve son origine dans les LETS (Local Exchange Trade System) créés au Canada dans les années 1980. Le premier SEL français a été créé en Ariège en 1994. Il existe aujourd'hui 350 SEL en France. Celui de Saint-Denis, Dionys'Sel, a été créé en 2006, et son principe fondateur est que chacun a des capacités à partager.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Proposer une alternative au consumérisme. Réfléchir à nos modes de production et de consommation
- Favoriser l'échange entre les personnes
- Reconnaître et valoriser les compétences de chacun
- Promouvoir la proximité et le « faire soi-même »

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Création du Basilic :

- Système d'échange alternatif : les échanges réalisés au sein de l'association ne sont pas valorisés de façon monétaire et ne font pas l'objet d'un troc. L'association dispose d'un système de valorisation avec une unité d'échange : le temps. Une heure de travail = 60 unités. Cette unité est nommée Basilic.
- Les membres de l'association font eux-mêmes la comptabilité, qui ne recherche pas l'équilibre.
- Les échanges au sein de l'association sont réservés aux adhérents

BLE (Bourse d'Echange Locale) :

- Organisation ponctuelle (une fois tous les mois et demi)
- Les gens peuvent y échanger ou réparer des objets qui ne leur sont plus utiles.
- Les membres organisent des rencontres autour de débats ou de projections de films.
- L'échange de compétence y est aussi encouragé.

Autres activités :

- Ateliers de couture et de jardinage
- Réparation et récupération des objets

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- En 2015, le SEL de Saint-Denirs compte une quarantaine d'adhérents
 - 8 Bourses d'Echange Locale sont organisées par an
 - Valorisation des compétences des membres du SEL : Les adhérents à l'association retrouvent un sentiment d'utilité au sein du groupe, et se sentent reconnus pour leurs capacités mises à disposition.
 - Certaines personnes sont partiellement marginalisées et redécouvrent les interactions sociales d'une nouvelle manière.
 - La réparation d'objets permet aussi d'éviter le gaspillage et la surconsommation :
 - Chaque bourse est l'occasion d'une quarantaine d'échanges d'objets.
 - Les ateliers couture permettent la réparation de 5 pièces de vêtements tous les mois ainsi que la fabrication d'objets comme des coussins par exemple.
- L'association permet à certains de réparer des outils informatiques ou du petit électroménager, environs 5 appareils par mois.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Dionys'sel propose un système d'échange alternatif au système économique actuel dominant. Son mode de valorisation le « basilic », basé sur une unité temporelle, est original.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Principalement avec les autres SEL de France.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Principaux freins au développement et à la visibilité de Dionys'sel : l'association a des ressources financières limitées et ne dispose pas de locaux
- Gestion uniquement basée sur le volontariat
- Difficultés à attirer et retenir dans la durée de jeunes adhérents

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Recherche des financements auprès des mairies
- Utilisation des locaux de la Maison des associations (pour organiser la gestion de l'association et proposer une permanence d'accueil) ainsi que des locaux de la coopérative de commerce équitable ANDINES (notamment pour l'organisation des BLEs)

Améliorations futures possibles :

Multiplier la participation aux événements locaux ainsi que les ateliers proposés par le SEL pour faire connaître et répandre les principes et la philosophie de l'association.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- La paupérisation de la population et l'accroissement de la solitude amènent beaucoup de personnes à se tourner vers le SEL. Ce sont hélas des facteurs qui expliquent le succès de l'association.
- La création d'un SEL est relativement simple, un mode d'emploi est disponible en ligne <http://seldefrance.communityforge.net>, ce qui explique le nombre d'initiatives locales.

POUR EN SAVOIR PLUS

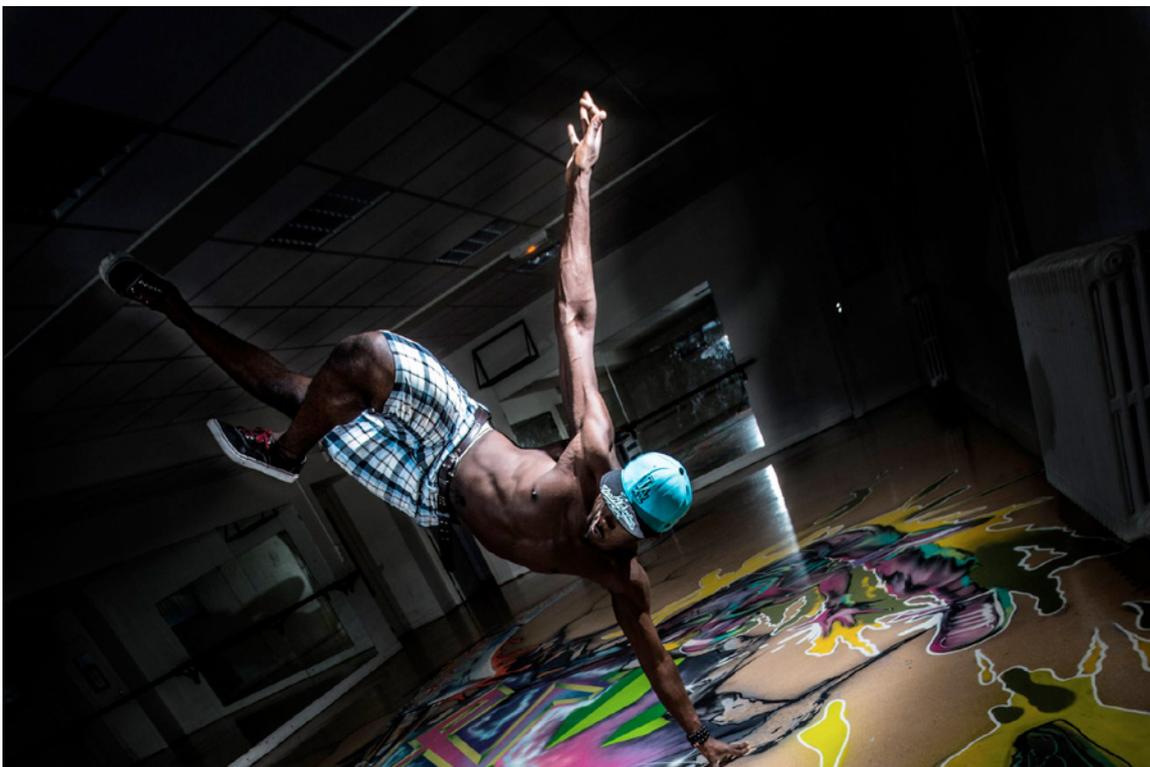
- Dionys'sel agit dans plusieurs communes des environs qui ne compte pas de SEL. Cela permet à ces villes d'être reliées au réseau national des SEL.
- Les SEL de France organisent plusieurs systèmes de coopération :
- La route des SEL : système d'hébergement solidaire entre les membres des SEL
- InterSell : rencontres entre SEL de France : possibilité d'échanger avec des Sélites venus d'ailleurs pour échanger des idées et tisser de nouveaux liens
- SEL'idaire : association nationale regroupant les SEL de France et favorisant l'échange entre ceux-ci et la création de nouveaux SEL à travers la France



Chapitre 5 :
**DES INITIATIVES
CULTURELLES ET
DES LOISIRS
POUR TOUS**



Fête de Saint-Denis (octobre 2014)



Démonstration de hip hop

Des vacances pour les familles de Saint-Denis

Résumé : L'association Vacances et familles Saint-Denis offre la possibilité à des familles dans une situation économique difficile de partir en vacances, en les aidant à construire leur projet.

AUTEUR(S)

Karima Benbahi
Déléguée Ile-de-France
delegue-idf
@vacancesetfamilles.asso.fr

PROGRAMME

Démarrage : 1962
Lieu de réalisation : Saint-Denis
Budget : 357154 €
Origine et spécificités du financement :
Aides et subventions des collectivités territoriales.

ORGANISME(S)

Vacances et familles Saint-Denis
113 Rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis
<http://www.vacancesetfamilles.fr/>
Salariés : 4
Bénévoles : 30



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 06 avril 2015

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : *Coordination des actions, Culture, sport et loisirs, Education*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France

Bénéficiaires : Population urbaine, Enfants de moins de 5 ans, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Loisirs, Sports

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Benbahi, « Des vacances pour les familles de Saint-Denis », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

A l'origine du programme se trouve Mme Malou Barbe. Originaire de la région Sud-Ouest, elle organise un premier partenariat avec des communes de la Dordogne. Elle recherche des volontaires dans la région pour accueillir des vacanciers venant de la région de Saint-Denis. Le premier départ en vacances a lieu en 1962.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif premier de l'association est de faire partir le plus grand nombre possible de familles en vacances. Cela passe par un accompagnement des familles sur le moyen terme dans l'optique de les aider dans l'acquisition de l'autonomie nécessaire pour envisager un départ en vacances.

Le projet repose sur trois piliers :

- L'éducation populaire
- Le tourisme d'action sociale solidaire
- La lutte contre l'exclusion

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La famille prend contact avec l'association départementale et assiste à une réunion collective. Elle élabore ensuite un projet de vacances.
- 2^{de} réunion individualisée : La famille émet des souhaits pour son projet de vacances, et l'association l'appuie dans la recherche de subventions et d'aides sociales.
- Rencontres suivantes : Deux à trois réunions individualisées pendant lesquelles est défini et construit le projet de vacances.
- L'association dispense aussi des conseils méthodologiques : régler des problèmes concrets (faire sa valise par exemple).
- Une fois le projet complet et le dossier de la famille validé, elle est mise en relation avec une famille « accueillante » bénévole

Une famille peut partir jusqu'à trois fois avec l'aide de Vacances et Familles. Elle doit remplir deux conditions : résider dans le département et bénéficier d'une aide aux vacances de la CAF ou de la MSA.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Public visé : familles dont les parents sont sans emploi ou en emploi précaire (54 % des familles), familles dont le quotient familial est inférieur à 450 € (68 % des familles) et familles monoparentales (plus de 70%).
- 1000 familles sont parties en 2013.
- 1/3 des familles sollicitant l'association partent en vacances.
- Le taux de premiers départs en vacances est de 79%.

Impact local du programme :

- Rencontre entre milieux rural et urbain. Les bénévoles accueillent les familles dans leur lieux de vie. Chacun découvre le monde de l'autre. Forte dimension de partage.
- Les antennes de l'association organisent des départs entre elles. L'antenne de Saint-Denis a reçu trois familles pour la première fois en 2013. En 2015, elle prévoit d'accueillir 8 familles.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Le programme vacances et familles est le premier à se pencher sur la question des vacances.

Il s'articule autour de 3 problématiques : l'insertion, l'autonomie et la vie sociale.

En formant les gens à préparer un départ en vacances, ils sont formés à l'autonomie, et apprennent à composer avec des exigences d'épargne mais aussi avec le système social.

Les familles accueillies peuvent accueillir à leur tour et donc développer de nouvelles capacités tout en rencontrant de nouvelles personnes..

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Vacances et Familles dispose d'un réseau régional d'associations vers lesquelles elle peut réorienter les familles.

D'autres partenariats sont d'ordre opérationnel :

- PIMMS (Point Information Multimédia Multi Service)
- VVF (Village Vacances Familles) :
- Relais-Soleil
- ANCV (Agence Nationale de Chèques Vacances)
- Fondation de France

Ces associations fournissent une expertise ou organisent des formations pour les bénévoles.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Difficulté pour faire concorder les emplois du temps
- Manque de moyens financiers, notamment en raison de la baisse des subventions publiques
- Problème des « effets de seuil » dans le cas des familles qui sollicitent des aides sociales
- Difficultés à trouver des financements en dehors des subventions d'Etat.
- Difficulté pour financer des opérations de communication.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Recours au financement participatif (crowdfunding) via le site Ullule.
- Création d'un poste en service civique
- Recours à des stagiaires (élèves de BTS, notamment dans le cadre d'un partenariat avec un lycée de St-Ouen).

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- L'appui sur un réseau de personnes prêtes à accueillir bénévolement des familles
- Des partenariats opérationnels qui permettent une bonne formation des bénévoles

Les cours de langue française du Foyer Pinel à Saint-Denis

Résumé : Depuis 2001, l'association Foyer Pinel propose des cours d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère (FLE) sur plusieurs sites, notamment à Saint-Denis. Elle prépare un public très divers tant à l'apprentissage qu'à des diplômés de langue française.

AUTEUR(S)

Mélanie JECKER

Secrétaire

melanie.jecker@gmail.com

Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : 2001

Lieu de réalisation : Saint-Denis

Budget : 2500 €

Origine et spécificités du financement :
Mairie de Saint-Denis et cotisations des membres

ORGANISME(S)

Foyer Pinel

19 rue de la Boulangerie

93200 Saint-Denis

<http://www.foyerpinel.org>

Salariés : 0

Bénévoles : 30

Adhérents : 200



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : dimanche 19 avril 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !, Description du programme incomplète*

Solution(s) : *Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Île-de-France*

Bénéficiaires : *Minorités, Immigrés*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Éducation, Formation*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : JECKER, « Les cours de langue française du Foyer Pinel à Saint-Denis », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

A la fin des années 1990, un groupe d'étudiants de l'École Normale Supérieure donne des cours d'alphabétisation et de français dans un foyer de travailleurs immigrés de Saint-Denis: le Foyer Pinel. Depuis, l'association a diversifié ses activités et propose ses cours sur plusieurs sites à Saint-Denis et à La Plaine.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Enseigner le français à des adultes d'origine étrangère, y compris la lecture et l'écriture pour ceux qui n'ont pas été scolarisés dans leur enfance

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Activités principales:

- Cours d'alphabétisation pour des personnes parlant le français (personnes originaires d'Afrique subsaharienne)
- Des cours de Français Langue Étrangère (FLE) pour les personnes sachant déjà lire et écrire dans une autre langue mais ne parlant pas français (personnes provenant en majorité du sous-continent indien)
- Organisation de 2 à 3 cours par semaine pour chaque groupe
- Il existe 4 groupes de niveau en alphabétisation et 2 groupes de niveau en FLE.
- Les enseignants sont des bénévoles en majorité des étudiants.

Une fois par an: organisation d'une grande sortie culturelle (par exemple, visite de la maison de Claude Monet et du musée des impressionnistes de Giverny en 2012)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2014:

- Certains élèves du groupe 1 d'alphabétisation sont passés dans le groupe 4 et ont facilement obtenu le Diplôme Initial de Langue Française (DILF). Certains d'entre eux préparent l'examen du premier niveau du Diplôme d'Études en Langue Française (DELF).

Profils des élèves plus en plus divers :

- Noyau initial: élèves venus d'Afrique subsaharienne (du Mali principalement) et du Maghreb,
- Depuis quelques années: de nombreux élèves d'origine pakistanaise ou sri-lankaise
- Depuis peu: quelques personnes hispanophones

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

N/C

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Soutien de la Mairie de Saint-Denis, notamment à travers la Maison de la Vie Associative
 - Adhérent à la Ligue de l'Enseignement (FOL 93)
 - Echanges réguliers avec d'autres associations d'alphabétisation actives à Saint-Denis (AlphaDep, Africains du monde, la FACEEF de La Plaine, la Petite Espagne...)
-

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Manque de salles de cours en 2010-2011, en raison de l'augmentation massive du nombre d'élèves
- Le Foyer Pinel accepte d'accueillir des nouveaux élèves tant qu'il reste de la place dans les cours. L'arrivée permanente de nouveaux élèves, tout au long de l'année, crée d'importantes différences de niveau entre élèves d'un même groupe.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Mise à disposition de nouvelles salles par la Mairie de Saint-Denis
- Quand deux enseignants interviennent dans le même groupe, il est possible de le subdiviser : un enseignant accueille alors les nouveaux élèves et reprend avec eux le travail des bases (alphabet, sons du français, etc.) tout au long de l'année, tandis que l'autre poursuit l'apprentissage avec les élèves plus anciens.

Améliorations futures possibles :

- Limiter à 10-15 personnes le nombre d'élèves par groupe
- Etoffer l'équipe enseignante

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Chaque enseignant se forme empiriquement, de cours en cours. Les nouveaux bénévoles peuvent bénéficier des conseils des anciens lors des réunions pédagogiques, organisées aussi régulièrement que possible.
- Travailler en binôme (un ancien/un nouveau) le plus souvent possible

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Etude des problématiques spécifiques de l'enseignement du FLE à des personnes n'ayant pas été scolarisées dans leur enfance.

Une vélo école à Saint-Denis

Résumé : L'association Vélo à Saint-Denis promeut le déplacement urbain à vélo, en mettant à disposition une flotte de vélo et en proposant des ateliers d'apprentissage du vélo.

AUTEUR(S)

Daniel RIGAUD
Président fondateur
daniel.rigaud
@club-internet.fr

Fiche rédigée par :
Jean-Louis Duong

PROGRAMME

Démarrage : Février 2014
Lieu de réalisation : Saint-Denis
Budget : 802 €
Origine et spécificités du financement :
Adhésion à 10€

ORGANISME(S)

Vélo à Saint-Denis
Chez Daniel Rigaud, 7 avenue
Jean Moulin
93200 Saint-Denis
<http://velosaintdenis.hautetfort.com>
Salariés : 0
Bénévoles : 5
Adhérents : 84



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 14 avril 2015

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Mobilité

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Universel

Domaine(s) : Transports

Pays : France

Envergure du programme :

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)
Pour citer un texte publié par RESOLIS : RIGAUD, « Une vélo école à Saint-Denis », **Journal RESOLIS** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le territoire de la commune de Saint-Denis connaît un fort retard en matière de cyclabilité malgré de nombreux facteurs favorables au développement du vélo comme outil de mobilité urbaine (topographie plate, nécessité de trouver des alternatives aux transports en commun saturés, jeunesse de la population, modicité des ressources des habitants...). D'où le choix de développer les usages du vélo par la création d'une vélo-école pour adultes en 2014.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Promotion du déplacement en vélo en ville :
- augmenter le nombre potentiel de cyclistes sur le territoire dyonisien
- rendre les personnes autonomes par l'apprentissage du vélo en ville

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Constitution d'une équipe d'animateurs de la vélo-école (5 personnes)
- Choix d'une méthode pédagogique simple de 3 niveaux : niv.1- équilibre et pédalage ; niv.2- maîtrise de la trajectoire ; niv.3- approfondissement de la pratique (sortie chaque dimanche au Parc de la Courneuve)
- Séances hebdomadaires d'apprentissage du vélo (la dimanche de 9 h à 12 h 30) : au Parc de la Courneuve puis dans l'école élémentaire Marville à Saint-Denis (après l'accord du Maire pour disposer d'une cour pour la pratique et d'un espace pour stocker les vélos au sein de l'école).
- Prêt de vélos pliables pour le lancement de l'action par un bénévole de l'association
- Achats et dons de vélos pliables et classiques pour compléter une flotte de vélos d'apprentissage (20 vélos actuellement)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 70 pratiquants en 2014 (première année de la vélo-école), pour l'essentiel des femmes n'ayant jamais fait de vélo ou souhaitant s'y remettre.
- Des participant(e)s représentatives de la population de Saint-Denis en termes d'origine culturelle et de situation socio-économique
- Convivialité et plaisir liés à l'apprentissage de l'autonomie que confère le vélo, quelques bénéficiaires utilisent désormais le vélo comme moyen de déplacement.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Première vélo-école à Saint-Denis et seconde en Seine-Saint-Denis (la première étant la vélo-école de Montreuil créée en 2005 par l'association « Vivre à Vélo en Ville »).

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Avec la Ville de Saint-Denis qui nous met à disposition une école (cour et local de stockage)
 - Avec l'Association Rien Ne se Perd (anime des ateliers nomades d'auto-réparation)
 - Avec des Associations de l'agglomération : Cyclolife à l'Île-Saint-Denis, Les Vélos de la Brèche à Aubervilliers, L'Association des Citoyens des 4 Routes à la Courneuve (AC4R), Atelier Solidaire de Saint-Ouen. Partenariat qui s'est développé aussi autour de la mise en place d'un collectif dénommé « PlaineCyclo » qui interpelle les pouvoirs publics notamment sur les liaisons dans l'agglomération et vers Paris, comme celle du canal Saint-Denis (actuellement difficilement cyclable sur Aubervilliers).
-

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Faible implication des bénévoles de l'association dans la vélo-école (seulement 5 animateurs réguliers). Difficulté à recruter d'autres bénévoles.
- Stockage : capacité de 20 vélos maximum
- Public majoritairement féminin (93 % de femmes)

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Rencontre avec le Maire pour obtenir de la Ville la mise à disposition au sein d'une école d'un local de stockage et d'une cour pour animer la vélo-école.

Améliorations futures possibles :

- Recruter davantage de bénévoles
- Disposer d'un local suffisant pour stocker les vélos
- Création d'une « Maison du Vélo » (animée par Etudes et Chantiers et AICV) à l'échelle de l'agglomération Plaine Commune afin de répondre aux besoins sur les 9 villes de l'agglomération (recyclage, atelier d'auto-réparation et vélo-école).

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- La convivialité
- La simplicité de la méthode d'apprentissage
- Le bouche à oreille spontané et le bon relais des organes locaux de presse
- La constitution d'une flotte de vélos adaptée à l'apprentissage (vélos pliables, plus coûteux que les vélos classiques).
- La Vélo-école de Montreuil a servi de modèle et a fait don de 4 vélos

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Analyse sociologique des apprenant(e)s qui, dans leur parcours de vie, n'ont pas appris à faire du vélo et de leur capacité à surmonter « la honte » liée à cette absence de savoir-faire.

POUR EN SAVOIR PLUS

En février-mars 2016, la vélo-école sera transférée à la maison du vélo Bicyclo.

Saint ★
Denis

SciencesPo



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

resolis.org

ISSN 2276-4275